

31^e SESSION

CPL31(2016)03final
20 octobre 2016

La situation des Roms et des Gens du voyage¹ dans le contexte de la montée de l'extrémisme, de la xénophobie et de la crise des réfugiés en Europe

Commission des questions d'actualité
Rapporteur²: John WARMISHAM, Royaume-Uni (L, SOC)

Résolution 403(2016).....	2
Recommandation 388(2016).....	5
Exposé des motifs.....	7

Résumé

Le rapport évalue la situation des Roms et Gens du Voyage en Europe cinq ans après l'adoption de la Résolution du Congrès 333 (2011) sur « La situation des Roms en Europe : un défi pour les pouvoirs locaux et régionaux ». Il souligne que, malgré les nombreux efforts déployés, la conjoncture ne s'est pas améliorée. Au contraire, la situation semble s'être aggravée pendant la crise des réfugiés. Il est vrai que les Roms et les Gens du voyage souffrent de l'exclusion et de la discrimination depuis des époques bien antérieures à la crise des réfugiés et, et les conséquences directes de la crise des réfugiés sont limitées ; mais ses effets indirects, tels que l'érosion de la cohésion sociale, la montée des crimes violents et du discours de haine, confrontent ce groupe vulnérable à de nouveaux problèmes. Les pouvoirs locaux et régionaux sont les premiers concernés par ces nouveaux défis, puisqu'ils sont en grande partie responsables de l'intégration sociale des Roms et des Gens du voyage.

Le Congrès rappelle aux pouvoirs locaux et régionaux leur responsabilité pour octroyer aux Roms et aux Gens du voyage les conditions d'accès aux droits économiques et sociaux, ce qui contribue à l'application des normes des droits de l'homme et les encourage à combattre l'antitsiganisme qu'il soit social ou institutionnel, en dénonçant publiquement le discours de haine, la violence et la discrimination à leur égard et en offrant un soutien juridique aux victimes, qui contribuera à garantir leur sécurité et le bien-être en tant que citoyens européens. Les états membres sont invités à continuer de faire des politiques d'intégration des Roms et des Gens du voyage une priorité, de donner aux pouvoirs locaux et régionaux les moyens de travailler pour cette intégration, de s'engager dans la lutte contre l'antitsiganisme et de mettre en place une législation anti-discriminatoire.

1 Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudari ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abtal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

2 L : Chambre des pouvoirs locaux / R : Chambre des régions
PPE/CCE : Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès
SOC : Groupe Socialiste
GILD : Groupe Indépendant et Libéral Démocratique
CRE : Groupe des Conservateurs et Réformistes européens
NI : Membre n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès

RESOLUTION 403(2016)³

1. La crise des réfugiés actuelle a bouleversé le paysage politique en Europe, surtout dans l'Union européenne dont les Etats membres accueillent le plus grand nombre de réfugiés. La classe politique, les institutions et la société civile ont concentré leurs efforts à tous les niveaux pour gérer cet afflux de réfugiés, en facilitant le transfert de ces derniers vers leur pays de destination, en répartissant entre les pays ceux qui se trouvent déjà sur le sol européen et en organisant leur installation.

2. Ces évolutions n'ont pas été sans conséquences sur les sociétés européennes. Tandis que de nombreuses organisations et de nombreux individus de la société civile de toute l'Europe ont fait de leur mieux pour gérer la situation en fournissant une assistance humanitaire et en soutenant les mesures d'intégration, des pans importants des sociétés européennes ont ressenti de l'inquiétude et de la déception face aux réponses inadéquates des dirigeants politiques à tous les niveaux, réagissant par la xénophobie envers ceux qu'ils considèrent des étrangers et une menace potentielle.

3. Les Roms et les Gens du voyage sont ceux qui ont connu la période d'exclusion la plus longue, étant considérés comme étrangers à l'Europe. L'antitsiganisme⁴ est l'une des raisons principales qui explique que leur situation générale ne se soit pas améliorée, à l'exception de quelques cas d'avancées mineures dans certains pays.⁵ Les politiques antitsiganes nuisent aux efforts d'intégration. Des stéréotypes profondément ancrés empêchent la classe politique de s'engager dans des politiques d'intégration des Roms et des Gens du voyage à tous les niveaux.

4. Cette tradition malheureuse qui consiste à séparer les Roms et les Gens du voyage de la population majoritaire, et ainsi à leur construire une image de parias de la société, semble avoir été aggravée par la crise financière et économique de 2008. Cela a conduit à l'adoption de mesures d'austérité dans de nombreux Etats européens et à des coupes budgétaires importantes dans les dépenses sociales et, par voie de conséquence, à l'érosion de la cohésion sociale. Les efforts d'intégration des Roms et des Gens du voyage ont non seulement été mis à mal par les mesures d'austérité mais également par le besoin de désigner des boucs émissaires ce qui a conduit à l'exacerbation du discours de haine et des attaques violentes à leur encontre.

5. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe avait déjà fait part de son inquiétude en 2011, dans sa Résolution 333⁶ sur la situation des Roms en Europe en tant que défi pour les pouvoirs locaux et régionaux, et avait déclaré que ceux-ci avaient le « devoir de prendre des mesures efficaces au niveau local, de faire preuve de leadership et d'une vision de l'avenir et d'obtenir le soutien de tous les groupes de la communauté pour régler les questions relatives aux Roms afin de mettre un terme à leur situation d'exclusion sociale ».

6. La crise des réfugiés actuelle a touché un continent qui ne s'est pas encore remis de la crise. Désormais, les politiques d'intégration des Roms et des Gens du voyage qui subissaient déjà la crise financière et économique courent un risque encore plus grand d'être reléguées au second plan et de perdre leur statut prioritaire dont bénéficiait cette minorité, la plus grande d'Europe aux niveaux européen et national. Il est à craindre que l'engagement politique pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage ne soit considéré comme secondaire, et que ces politiques ne soient rejetées dans le contexte actuel de montée du racisme et de la xénophobie qui ont été exacerbés par la réponse inadéquatement apportée à la situation des réfugiés. Ce risque de désintérêt persiste en dépit de l'engagement international pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage.

7. Toutefois, l'arrivée d'un million de réfugiés en Europe ne devrait pas être seulement perçue comme une menace. De nombreuses études indiquent que les nouveaux arrivants sont, en grande partie, jeunes, instruits et désireux de se bâtir une nouvelle vie. Les Etats européens devraient prendre conscience des retombées économiques positives que pourrait amener à tous la crise des réfugiés. Cette observation vaut aussi en partie pour les Roms et les Gens du voyage. Comme pour la majorité des réfugiés, l'âge moyen des Roms et des Gens du voyage est inférieur à celui de la population majoritaire. Considérant que dans certains Etats membres, les Roms représentent environ 10 % de la population, et qu'ils sont, pour la plupart, très jeunes, l'Europe dispose d'un avantage économique considérable, qui attend encore d'être mis à profit.

³ Discussion et approbation par la Chambre des pouvoirs locaux le 20 octobre 2016 et adoption par le Congrès le 21^e octobre, 3^{ème} séance (voir le document, [CPL31\(2016\)03final](#), rapporteur : John WARMISHAM, Royaume-Uni (L, SOC)).

⁴ L'antitsiganisme est une forme spécifique de racisme, une idéologie fondée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par une discrimination historique, qui se manifeste, entre autres, par la violence, le discours de haine, l'exploitation, la stigmatisation et la discrimination dans sa forme la plus flagrante – Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), RPG 13, 2011.

⁵ Voir par exemple, <http://www.osce.org/odihr/107406?download=true>

⁶ <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=RES333%282011%29&Language=lanFrench&Ver=original&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679&direct=true>

8. Dans sa Déclaration de Strasbourg faite en 2010, le Conseil de l'Europe a confirmé son engagement de longue date et a exhorté les Etats membres à intensifier leurs efforts pour faire de l'intégration une réalité en Europe. En mars 2016, le Comité des Ministres a adopté le Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019)⁷, qui définit la lutte contre l'antitsiganisme, l'accompagnement des groupes vulnérables et les solutions locales comme des priorités.

9. Les pouvoirs locaux et régionaux sont responsables de la mise en œuvre de politiques garantissant aux Roms et aux Gens du voyage l'accès aux droits sociaux dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'emploi et de la santé, ainsi que de l'autonomisation et de la participation politique au moyen de nombreuses activités pouvant être mises en place aux niveaux local et régional.

10. A la lumière de ces considérations, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux appelle les pouvoirs locaux et régionaux à :

a. mettre en œuvre les mesures suggérées par la Résolution 333 du Congrès (2011) ;

b. répondre aux besoins sociaux, économiques et de sécurité des citoyens roms et des Gens du voyage par des mesures spécifiques, y compris :

i. s'agissant des droits sociaux et économiques, en mettant en place des politiques qui garantissent aux Roms et aux Gens du voyage l'accès aux droits sociaux dans les domaines qui entrent dans le champ de compétence des pouvoirs locaux, notamment l'éducation, l'emploi, le logement et la santé, ainsi qu'en encourageant les autorités locales à utiliser les fonds sociaux disponibles afin de financer un enseignement spécialisé et des opportunités de formation professionnelle pour les jeunes Roms et Gens du voyage ;

ii. s'agissant de la sécurité et du bien-être des citoyens roms et des Gens du voyage:

- en condamnant publiquement, en déterminant et en mettant en place des mesures pour lutter contre les manifestations publiques d'antitsiganisme, telles que le discours de haine, la discrimination, les menaces, l'intimidation et les violences à caractère raciste, que leurs auteurs soient des individus, des groupes organisés ou des élus locaux ;

- en concevant des mesures spécifiques visant à garantir la sécurité et le bien-être des femmes, des enfants et des jeunes roms, qui sont des groupes particulièrement vulnérables.

iii. s'agissant de la lutte contre l'antitsiganisme et de l'accès à la justice :

- en agissant pour combattre l'ignorance, les mythes et les stéréotypes que subissent les Roms et les Gens du voyage de la part de la population non rom ;

- en cessant toute pratique discriminatoire pouvant être considérée comme une manifestation d'antitsiganisme institutionnel, telle que la ségrégation scolaire, les expulsions et les évacuations forcées ;

- en créant des institutions spécialisées, telles que les centres de consultation juridique locaux, pour soutenir efficacement les victimes de l'antitsiganisme, à moindre frais voire sans frais engendrés pour ces dernières, dans leur quête de justice ;

- en fournissant des formations au personnel des pouvoirs locaux, tel que le personnel administratif, les travailleurs sociaux, les forces de police municipale ou encore les autres forces de sécurité qui sont susceptibles d'avoir affaire à des cas d'antitsiganisme afin qu'ils reconnaissent de tels cas, qu'ils les signalent et qu'ils aident les victimes de manière efficace et avec compassion ;

- en développant des initiatives locales éducatives et interculturelles unissant les jeunes roms, Gens du voyage et non roms, pour faciliter l'échange culturel et sensibiliser à faire connaître la culture, la langue et l'histoire des Roms et des Gens du voyage ;

c. déployer des efforts pour utiliser la situation actuelle de crise sociale et politique, qui a été exacerbée par des phénomènes tels que l'extrémisme violent et l'afflux de réfugiés, comme une occasion pour les communautés locales de revoir leurs stratégies et politiques d'intégration pour prendre en compte systématiquement la dimension relative à l'intégration des Roms et des Gens du voyage ;

d. échanger des informations portant sur des exemples réussis d'intégration des Roms à travers le continent et les reproduire ou les adapter en insistant sur la participation, en ouvrant un dialogue avec

⁷ https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805c5a1b

les dirigeants de la communauté rom pour collaborer avec les pouvoirs locaux et régionaux et établir des structures pour permettre aux Roms, y compris aux femmes et aux jeunes, d'être entendus, soit par des assemblées consultatives pour les questions spécifiques aux Roms, soit en encourageant globalement la participation des Roms aux assemblées représentatives des minorités et des communautés ;

e. dans le même esprit, promouvoir et soutenir le développement ou le renforcement des associations locales de Roms ayant la capacité de mobiliser et d'articuler leurs points de vue dans des forums appropriés comme partenaires des pouvoirs locaux ;

f. chercher la collaboration des pouvoirs locaux et régionaux d'autres Etats membres pour promouvoir l'apprentissage mutuel par le biais de réseaux comme l'Alliance européenne des villes et des régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage, mis en place par le Congrès.

RECOMMANDATION 388(2016)⁸

1. Dans sa Déclaration du 1^{er} février 2012⁹, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a fait part de son inquiétude quant à la montée de l'antitsiganisme, à l'utilisation de plus en plus fréquente du discours antirom et à l'augmentation du nombre d'actes de violence perpétrés contre les Roms en Europe. Il a appelé les gouvernements et les pouvoirs publics à condamner rapidement et publiquement les discours de haine et les crimes haineux, ainsi qu'à veiller à ce que les stratégies nationales pour d'intégration sociale dans les domaines du logement, de l'éducation, de la santé et de l'emploi mettent l'accent sur la lutte contre la discrimination, ce pour quoi il demande aux Etats membres de mettre en œuvre une législation allant dans le même sens.

2. Dans sa Recommandation CM/Rec(2008)5, le Comité des Ministres a recommandé aux Etats membres d'adopter des stratégies nationales et régionales cohérentes, globales et pourvues de ressources suffisantes, qui soient assorties de plans d'action, d'objectifs et d'indicateurs à court et à long termes pour mettre en œuvre des politiques qui s'attaquent à la discrimination juridique et sociale des Roms et des Gens du voyage et appliquent le principe d'égalité. Il a également recommandé de surveiller la mise en place de ces stratégies et de permettre aux acteurs pertinents, tels que les pouvoirs régionaux et locaux, les assemblées autonomes, les organisations de Roms et de Gens du voyage et la population, de participer à ce processus.

3. La Résolution 1740(2010) de l'Assemblée parlementaire sur la situation des Roms en Europe a appelé les Etats membres à adopter des plans d'action nationaux et à intensifier leurs efforts pour les mettre en œuvre, notamment en garantissant leur mise en œuvre au niveau local.

4. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a souligné qu'il « y [avait] un problème de droits de l'homme [qu'il avait] rencontré invariablement dans la quasi-totalité des Etats membres, un problème grave, l'exclusion prolongée et la discrimination de la population rom », ce à quoi il a ajouté qu'il suffisait d'un peu de volonté politique pour y mettre fin.¹⁰ Dans une déclaration récente, il a exhorté les Etats membres à lutter contre le racisme et la discrimination à l'encontre des Gens du voyage, dont le mode de vie n'était toujours pas respecté dans de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe.¹¹

5. A la lumière de ces considérations, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, gardant à l'esprit toutes les recommandations faites par le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et s'appuyant sur ses propres recommandations adressées aux Etats membres, recommande au Comité des Ministres d'inviter les Etats membres à :

a. se montrer à la hauteur de la situation de crise politique et sociale, qui a été exacerbée par des phénomènes tels que l'extrémisme violent et l'afflux de réfugiés, en utilisant celle-ci comme une occasion de revoir leurs stratégies et politiques d'intégration pour prendre en compte systématiquement la dimension de l'intégration des Roms et des Gens du voyage ;

b. adopter des lois et des politiques de lutte contre la discrimination qui respectent les normes des droits de l'homme internationales et européennes pour garantir l'égalité juridique et sociale des Roms et des Gens du voyage, en tant que citoyens européens ;

c. élaborer le cadre législatif qui permette de mettre fin à l'antitsiganisme institutionnel¹² et à ses manifestations, tels que la ghettoïsation, la ségrégation scolaire et les expulsions forcées, afin de faciliter l'élaboration de politiques et l'action des pouvoirs locaux pour soutenir l'intégration des Roms et des Gens du voyage ;

d. mettre en place des solutions juridiques pour les victimes de l'antitsiganisme, que ce dernier soit institutionnel ou social, qui permettent aux victimes d'obtenir satisfaction et de bénéficier d'une compensation, et qui dissuadent les auteurs potentiels d'actes discriminatoires à l'encontre des Roms et des Gens du voyage ;

⁸ Voir note de bas de page 2

⁹ <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=Decl%2801.02.2012%29&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383&direct=true#>

¹⁰ <http://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/roma-inclusion-is-mission-possible>

¹¹ <http://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/travellers-time-to-counter-deep-rooted-hostility>

¹² Anti -tsiganisme est une forme spécifique de racisme , une idéologie fondée sur la supériorité raciale , une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par la discrimination historique, qui est exprimé , entre autres , par la violence , le discours de haine , l'exploitation , la stigmatisation et le genre le plus flagrant de la discrimination. - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), GPR 13 2011

e. mettre à la disposition des pouvoirs locaux et régionaux des ressources financières suffisantes ou des transferts pour leur permettre de répondre aux besoins des communautés de Roms et de Gens du voyage ;

f. condamner activement et publiquement les manifestations publiques d'antitsiganisme, sous la forme de discours de haine, de discrimination, de menaces, d'intimidation et de violences à caractère racial (que leurs auteurs soient des individus ou des groupes organisés) et agir pour s'assurer que la loi est effectivement appliquée et de manière non discriminatoire par la police et les autres autorités responsables de son application.

EXPOSE DES MOTIFS¹³**Table des matières**

1. Introduction	7
a. Contexte	7
b. Roms et Gens du voyage : une minorité européenne	8
c. Antitsiganisme : brève introduction	9
2. Manifestations de l'antitsiganisme : tendances générales et exemples locaux	9
a. Tendances générales	9
b. Antitsiganisme : Détérioration de l'acceptation sociale des Roms et des Gens du voyage	9
c. Antitsiganisme et discours de haine	10
d. Crime haineux et violence	12
e. Groupes extrémistes et d'extrême droite	12
f. Radicalisation générale des populations européennes	13
g. Antitsiganisme institutionnel : perspectives sur le terrain	13
h. Impact sur les femmes roms	16
i. Impact sur les jeunes et les enfants roms	16
3. La crise des refugies et les communautés rom	17
a. Impact direct	18
b. Impact indirect	19
c. Catégories de pays	19
4. Evaluation des activités des pouvoirs locaux et régionaux et de l'initiative du Congrès « Alliance européenne des villes et régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage »	21
a. Réponses des pouvoirs locaux et régionaux dans les Etats membres	21
b. Evaluation sommaire de l'Alliance européenne des villes et régions pour l'inclusion des Roms	22
5. Conclusions	23

1. Introduction**a. Contexte**

1. Il est indiqué dans la Résolution 1740(2010) prise par l'Assemblée parlementaire et portant sur la situation des Roms en Europe et les activités pertinentes du Conseil de l'Europe que les Roms sont toujours régulièrement victimes de l'intolérance, de la discrimination et du rejet nourris par des préjugés profondément ancrés, et que de nombreuses activités entreprises par les Etats membres restent trop isolées et leur nature trop limitée pour conduire à une amélioration de la situation. L'Assemblée a appelé les Etats membres à adopter des plans d'action nationaux et à intensifier leurs efforts pour permettre la mise en œuvre de ces derniers, notamment en garantissant leur mise en œuvre au niveau local. Il a été demandé aux Etats membres d'intensifier leurs efforts dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, ainsi que de s'assurer de l'application de la législation visant à lutter contre la discrimination.

2. Dans sa Déclaration du 1^{er} février 2012¹⁴, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a fait part de ses inquiétudes quant à la montée de l'antitsiganisme, à l'utilisation de plus en plus fréquente du discours antirom et à l'augmentation du nombre d'attaques violentes perpétrées contre les Roms en Europe. Il a exhorté les gouvernements et les autorités publiques à condamner rapidement et

13 Le présent exposé des motifs s'appuie sur le document rédigé par la consultante Anna Mirga-Kruszelnicka, anthropologue, candidate au doctorat à l'université autonome de Barcelone et il est disponible sur demande auprès du Secrétariat.

14 <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=Decl%2801.02.2012%29&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383&direct=true>

publiquement les discours de haine et les crimes haineux, ainsi qu'à veiller à ce que les stratégies nationales d'intégration sociale en matière de logement, d'éducation, de santé et d'emploi mettent l'accent sur la lutte contre la discrimination, ce pour quoi il demande aux Etats membres de mettre en œuvre une législation allant dans le même sens.

3. Dans la Résolution 333 (2011)¹⁵ sur la situation des Roms en Europe en tant que défi pour les pouvoirs locaux et régionaux, le Congrès a exprimé ses inquiétudes en ce qui concerne la situation des Roms en Europe et a déclaré que les pouvoirs locaux et régionaux avaient le « devoir de prendre des mesures efficaces au niveau local, de faire preuve de leadership et d'une vision de l'avenir et d'obtenir le soutien de tous les groupes de la communauté pour régler les questions relatives aux Roms afin de mettre un terme à leur situation d'exclusion sociale ». Il a invité les pouvoirs locaux et régionaux à mettre à exécution des politiques qui garantissent l'accès aux droits sociaux dans les domaines du logement, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, ainsi que de l'autonomisation et de la participation politique au moyen d'activités qui peuvent être mises en pratique aux niveaux local et régional.

4. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a signalé qu'il « y [avait] un problème de droits de l'homme [qu'il avait] rencontré invariablement dans la quasi-totalité des Etats membres, un problème grave, l'exclusion prolongée et la discrimination de la population rom », ce à quoi il a ajouté qu'il suffisait d'un peu de volonté politique pour y mettre fin.¹⁶ Dans un discours récent, il a exhorté les Etats membres à combattre le racisme et la discrimination que subissent les Gens du voyage, dont le mode de vie n'est toujours pas respecté dans de nombreux Etats membres du Conseil de l'Europe.¹⁷

5. L'état des droits de l'homme des Roms et des Gens du voyage en Europe est déjà déplorable, mais il semble de surcroît être menacé par la crise des réfugiés qui met à mal les efforts entrepris jusqu'ici en Europe pour promouvoir leur intégration. Le destin d'un groupe déjà vulnérable paraît désormais être menacé du fait qu'un autre groupe vulnérable a un besoin impérieux d'attention politique.

6. A la lumière de ces évolutions, la Commission des questions d'actualité du Congrès a décidé d'examiner la situation actuelle des Roms et des Gens du voyage en Europe, un an après le début de l'afflux majeur de réfugiés en Europe qui a bouleversé le paysage politique.

b. Roms et Gens du voyage : Une minorité européenne

7. Les Roms constituent la plus grande minorité d'Europe, comptant entre 10 et 12 millions d'individus dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Le terme de « Roms et Gens du voyage » est utilisé pour englober la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudari ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abtal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes.

8. Les Roms et les Gens du voyage sont toujours en grande partie concernés par l'exclusion, la discrimination et la pauvreté dans l'Europe d'aujourd'hui. « Aucun gouvernement européen ne [peut] se vanter d'un bilan totalement positif en matière de protection des droits de l'homme des membres de ces minorités »¹⁸, et les efforts pour promouvoir l'intégration n'ont amené que des succès mineurs.

9. Les Roms et les Gens du voyage ne sont pas confrontés qu'à la pauvreté. Si leur intégration n'était qu'une question d'autonomisation économique passant par l'éradication de la pauvreté, alors les importants fonds mis à disposition par plusieurs organisations internationales et par les initiatives de la société civile seraient reçus avec bien plus d'enthousiasme et utilisés afin de financer des projets pour l'intégration des Roms et des Gens du voyage, en particulier au niveau local. Cependant, malgré l'existence d'engagements politiques, de normes des droits de l'homme établies par le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales, ainsi que de bonnes pratiques et de connaissances, les changements observés semblent rester minimes. En fin de compte, la pierre d'achoppement principale semble être le manque de volonté politique pour mettre en œuvre les

¹⁵<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=RES333%282011%29&Language=lanFrench&Ver=original&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679&direct=true>

¹⁶ <http://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/roma-inclusion-is-mission-possible>

¹⁷ <http://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/travellers-time-to-counter-deep-rooted-hostility>

¹⁸ Conseil de l'Europe, Rapport sur les droits de l'homme des Roms et des Gens du voyage en Europe, 2012, https://www.coe.int/t/commissioner/source/prems/prems212811_FRA_2612_Roma_and_Travellers_Extraits_A4_web.pdf

stratégies visant à promouvoir l'intégration des Roms et des Gens du voyage. Ce manque de volonté politique est lié à un phénomène : l'antitsiganisme

c. Antitsiganisme : Brève introduction

10. Selon la Recommandation de politique générale n°13 formulée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), « l'antitsiganisme est une forme spécifique de racisme, une idéologie fondée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par une discrimination historique, qui se manifeste, entre autres, par la violence, le discours de haine, l'exploitation, la stigmatisation et la discrimination dans sa forme la plus flagrante ».¹⁹

11. Le terme est également apparu dans les résolutions prises par le Parlement européen à l'égard des Roms²⁰, et notamment dans une Résolution de 2015 dans laquelle il a reconnu que « l'antitsiganisme [était] l'une des principales causes de la discrimination et de la marginalisation que les Roms subissent historiquement dans de nombreux pays européens ».²¹ La même année, la Commission européenne a pour la première fois utilisé ce terme dans son Rapport sur la mise en œuvre du cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms.²² Une discussion plus approfondie de l'Antitsiganisme peut être trouvée dans le chapitre " I. Anti -tsiganisme - Une brève introduction » de l'annexe du présent document.

2. Manifestations de l'antitsiganisme : Tendances générales et exemples locaux

a. Tendances générales

12. Cinq ans après l'adoption de la Résolution 333 (2011) sur « La situation des Roms en Europe : un défi pour les pouvoirs locaux et régionaux », peu d'avancées dans ce domaine ont pu être observées. Les communautés roms continuent à être confrontées à la discrimination et, selon de nombreux rapports, à être victimes de crimes haineux et de discours de haine. Survenant avec plus de force et à cause du climat social actuel et de la rhétorique de la peur et de l'insécurité causée par la crise des réfugiés et les attaques des djihadistes en Europe, les manifestations de l'antitsiganisme se sont intensifiées, rendant la population rom encore plus vulnérable aux attaques racistes et au discours de haine dans de nombreux endroits d'Europe.

13. Ces tendances générales, subies par les Roms au sein de leur société, ont favorisé la montée du populisme et du radicalisme en Europe, dans la rhétorique comme dans la politique, et la crise des réfugiés actuelle a notamment fait naître une atmosphère plus nationaliste, xénophobe, hostile aux migrants, aux réfugiés et à l'Union européenne. C'est dans ce contexte défavorable que s'est développé et intensifié l'antitsiganisme.

14. Le Parlement européen témoigne de ce phénomène dans sa Résolution de 2015 et « se dit fortement préoccupé par la montée de l'antitsiganisme, qui se manifeste entre autres par des discours hostiles aux Roms et des agressions violentes commises en Europe, dont des homicides ».²³ Un autre document datant de cette année observe que « l'antitsiganisme, les manifestations de l'extrême-droite [à l'encontre des Roms], les discours haineux et les crimes de haine sont en augmentation ».²⁴

b. Antitsiganisme : Détérioration de l'acceptation sociale des Roms et des Gens du voyage

15. En ce qui concerne l'acceptation sociale des Roms et l'opinion de la population majoritaire, la situation en Europe est assez désolante, étant donné que la population majoritaire (par exemple, 85 % en Italie, 72 % au Danemark, 42 % en Allemagne) semble avoir une opinion négative des Roms selon des sondages réalisés par l'UE.²⁵

16. De nombreuses preuves et de nombreux rapports attestent de la discrimination, des crimes haineux et des discours de haine qui sont dirigés contre les Roms et les Gens du voyage partout en Europe, en particulier ces dernières années. Ils sont la preuve de la détérioration générale de la situation des droits de l'homme pour les Roms et les Gens du voyage et de l'augmentation du racisme et de l'intolérance que cette minorité doit subir dans ces pays.

19 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N13/f-RPG%2013%20-%20A4.pdf

20 <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2005-0151+0+DOC+XML+V0//FR>

21 « Résolution du Parlement européen du 15 avril 2015 à l'occasion de la journée internationale des Roms – antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale » <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2015-0095+0+DOC+XML+V0//FR>

22 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_communication2015_fr.pdf

23 <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2015-0095+0+DOC+XML+V0//FR>

24 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_communication2015_fr.pdf

25 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_communication2015_fr.pdf

17. Bien que la plupart des études traitent avant tout des Roms (dont la grande majorité s'est sédentarisée), les Gens du voyage (qui ont un mode de vie nomade ou semi-nomade) doivent aussi être pris en compte car ils se trouvent dans une situation comparable. Le cas de l'incendie d'un campement de Gens du voyage à Carrickmines, près de Dublin, qui avait entraîné la mort de dix personnes, montre bien le niveau tristement bas d'acceptation au sein de la population. En réaction immédiate, les pouvoirs locaux avaient prévu de construire un campement temporaire jusqu'à ce qu'un nouveau campement permanent puisse être bâti. Les résidents ont cependant bloqué l'entrée de la parcelle de terrain en déclarant : « nous ne voulons pas d'eux ici »²⁶.

18. Voir le chapitre 2 .a. en annexe pour plus d'exemples.

c. Antitsiganisme et discours de haine

i. Agents publics et rhétorique antitsigane

19. Non seulement les Roms et les Gens du voyage ont été stigmatisés comme représentant un « problème de sécurité »²⁷, ce qui a mené tout d'abord à leur déshumanisation, mais suggère encore qu'il y aurait une nécessité de prendre des mesures à leur encontre pour assurer la sécurité publique. De plus, il semble qu'un nombre croissant d'agents publics fasse ouvertement usage d'une rhétorique antitsigane raciste. Des déclarations d'agents publics qui n'auraient pas été acceptables il y a quelques années semblent aujourd'hui être autorisées.

20. Un tel cas d'utilisation de rhétorique antitsigane par des agents publics s'est par exemple présenté dans le Vorarlberg, en Autriche, avec la déclaration concertée de cinq villes de ne plus accepter de campements de familles de Roms qui essayaient de gagner leur vie en mendiant dans plusieurs villes.²⁸ La déclaration comporte un certain nombre de stéréotypes antitsiganes : la mention d'un prétendu nomadisme et d'un manque de volonté présumé de gagner sa vie en effectuant un travail « décent », l'assimilation des « mendiants » aux « familles de Roms », l'incapacité supposée à respecter la loi et la référence aux problèmes hygiéniques et liés aux ordures dans les campements.²⁹

21. Un exemple de stigmatisation des Gens du voyage comme représentant un « problème de sécurité » s'est déroulé en Belgique dans une ville flamande où un groupe de Gens du voyage français avait conclu un accord pour un séjour de deux semaines avec le propriétaire d'un terrain de camping privé. Bien que les Gens du voyage aient payé leur séjour et qu'aucune plainte n'ait été relevée concernant leur présence, le maire leur a néanmoins demandé de quitter immédiatement la ville en émettant un ordre d'expulsion à leur égard. Ce dernier se fondait sur un article de la loi communale stipulant que tout stationnement de caravanes pour un motif autre que le loisir devait être autorisé par le maire, même sur un terrain privé. Le maire a ainsi expliqué que la responsabilité de protéger ses citoyens incomberait à la mairie et que par le passé une hausse du taux de criminalité avait été enregistrée à chaque fois que des Gens du voyage étaient de passage. Les Gens du voyage ont ainsi été expulsés de l'emplacement du camping par la force.³⁰

22. Le Réseau européen contre le racisme (ENAR) a noté que « le discours qui diabolise les migrants, les demandeurs d'asile et les minorités crée un climat qui légitime les attaques dirigées contre les minorités »³¹. Dans un tel contexte, la rhétorique raciste et xénophobe contribue évidemment à l'aggravation des comportements négatifs et, dans le cas des Roms, légitime souvent les manifestations plus fortes d'antitsiganisme. On peut citer une multitude d'exemples d'emplois de rhétorique antitsigane par des agents publics dans toute l'Europe.

23. Selon un rapport réalisé par l'Université de Harvard et portant sur la violence dirigée contre les Roms en Hongrie, « la discrimination des Roms s'est accentuée pour donner lieu à des cas de violences et d'agressions physiques à cause des dirigeants politiques qui incitent à la haine contre les Roms au travers de leurs attitude et discours racistes »³². Le rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe en Hongrie remarque avec inquiétude « l'influence grandissante de la rhétorique extrémiste sur le discours de la classe politique des partis principaux et sur la société

26 <http://www.independent.ie/irish-news/carrickmines-tragedy-temporary-site-for-survivors-blocked-by-residents-31608722.html>

27 Voir chapitre 2.b de l'annexe du présent document.

28 <https://www.bregenz.gv.at/bregenz-aktuell/presse/beitrag/keine-zeltlager-in-den-staedten.html>

29 http://www.romano-centro.org/index.php?option=com_docman&task=doc_download&qid=103&Itemid=18&lang=de

30 Réponse au questionnaire par les membres du CAHROM

31 http://enar-eu.org/IMG/pdf/shadowreport_2013-14_en_final_lowres-2.pdf

32 https://cdn2.sph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/5/2014/02/FXB-Hungary-Report_Released-February-3-2014.pdf

dans son ensemble »³³. Il note aussi que les discours de haine à l'encontre des Roms surviennent aussi dans les discours politiques, notamment au niveau local.

24. La Hongrie s'est fait particulièrement remarquer par l'emploi explicite d'une rhétorique antirom dans les discours politiques.³⁴ En 2015, par exemple, Elod Novak, parlementaire et leader suppléant du parti d'extrême droite Jobbik, a publié des commentaires racistes sur les Roms sur Facebook, déclarant : « Non seulement le nombre de Hongrois chute vertigineusement, mais, en plus, nous serons bientôt minoritaires sur notre propre sol. »³⁵

25. En 2015, la Commission européenne a, de surcroît, remarqué que ces expressions et cette rhétorique n'étaient pas publiquement condamnées ou isolées.³⁶ On note aussi de rares cas où les hommes ou femmes politiques sont traînés devant les tribunaux et appelés à répondre de leurs déclarations racistes. Très récemment, la justice française a ordonné à Jean-Marie Le Pen de payer une amende de 45 000 euros pour racisme à l'encontre des Roms et pour avoir nié l'importance réelle de l'Holocauste³⁷.

26. Pour d'autres exemples, voir le chapitre 2.c.1 de l'annexe du présent document.

ii. Antitsiganisme dans les médias

27. Les manifestations d'antitsiganisme sont fréquentes dans les médias actuels. Les reportages à sensation stéréotypés, biaisés et racistes traitant des Roms continuent à maintenir en place les stéréotypes séculaires sur ces communautés et stimulent souvent des sentiments hostiles. Les organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (OSCE-BIDDH), mais aussi de nombreuses organisations de la société civile, ont documenté cette pratique et fourni de nombreuses recommandations sur la manière dont ce phénomène peut être traité par l'éducation et l'enseignement scolaire. Toutefois, il semble que le climat actuel ranime et intensifie l'antitsiganisme dans les médias.

28. Les reportages à sensation, discriminatoires, renforcent non seulement les stéréotypes et les comportements négatifs vis-à-vis des Roms, mais ils peuvent en outre facilement provoquer la violence. Par exemple, en 2013, en Serbie, un article publié par le journal local *Vecernje Novosti* qui décrivait les Roms comme étant « sales » et qui déclarait que « leurs enfants [avaient] la gale » a conduit à l'organisation d'une manifestation antirom et à la profération de menaces et d'injures à l'encontre d'une communauté rom dans les alentours de Belgrade.³⁸ Pour d'autres exemples, voir le chapitre 2 .c.2 de l'annexe du présent document.

iii. Antitsiganisme sur internet

29. L'antitsiganisme est très présent sur Internet : sur les forums, les réseaux sociaux et les blogs. De nombreux groupes et communautés haineux ont été créés sur la toile, notamment sur Facebook, conduisant son créateur à restreindre et à surveiller les discours de haine afin de réduire l'extrémisme en ligne.³⁹ De par sa nature, l'antitsiganisme sur Internet est particulièrement difficile à mesurer et à déjouer ; néanmoins, la communauté internationale ainsi que les gouvernements nationaux sont de plus en plus sensibles à l'expansion du problème. Selon le rapport annuel de l'année 2014 de l'ECRI, « le discours de haine se diffuse rapidement par l'intermédiaire des médias sociaux et peut avoir une audience bien plus large que celle que pouvait en avoir la presse écrite extrémiste ». ⁴⁰ En 2015, le danger que représente le discours de haine sur Internet a également été reconnu par l'UNESCO.⁴¹

30. Il existe des rapports partiels qui analysent le niveau de propagation de l'antitsiganisme sur Internet. Toutefois, l'étendue du problème est visible dès le premier abord. Des plateformes telles que

33 Rapport du Commissaire aux droits de l'homme, suite à sa visite en Hongrie, Strasbourg, 16 décembre 2014, <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CommDH%282014%2921&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383&direct=true>

34 <http://www.errc.org/blog/10-things-they-said-about-roma-in-hungary/83>

35 <http://www.bbc.com/news/magazine-31168246>

36 <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2015/FR/1-2015-299-FR-F1-1.PDF> « La classe politique et les autorités publiques se sont fréquemment abstenues de condamner publiquement ces tendances négatives. »

37 <http://www.thetimes.co.uk/article/jean-marie-le-pen-must-pay-for-saying-roma-are-smelly-5hzjch77z>

38 http://media-diversity.org/en/index.php?option=com_content&view=article&id=2661:serbian-newspaper-initiated-anti-Roma-protest&catid=35:media-news-a-content&Itemid=34

39 <http://www.forbes.com/sites/federicoguerrini/2016/01/19/facebook-launches-new-initiative-against-online-hate-speech-in-europe-and-beyond/#49aaca85646c>

40 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N15/REC-15-2016-015-FRE.pdf

41 <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002346/234620f.pdf>

le Mouvement contre le discours de haine du Conseil de l'Europe fournissent quantité d'exemples de sites, de groupes et de commentaires antitsiganes.⁴²

31. Il est à noter que la haine encouragée par les médias, comme dans le cas cité précédemment, n'est pas la seule à pouvoir donner lieu à des violences : les discours de haine sur Internet aussi peuvent en être la cause. En 2014, en Irlande, un groupe de 200 personnes à Waterford s'en est pris à des familles de Roms résidant dans les environs en scandant « Dehors les Roms ! Dehors ! », en cassant des fenêtres et en détruisant des propriétés. Selon des rapports, dans les semaines précédant la manifestation, l'expulsion des Roms de Waterford avait été exigée sur un certain nombre de pages Facebook, ce qui a conduit à ces violences. Il a été soutenu que « les actions de la foule à Waterford [montraient] une corrélation indiscutable entre le discours de haine, l'incitation à la violence sur les réseaux sociaux et les préjudices physiques réels. Sans le discours de haine qui a pu se développer en ligne et s'approprié des intentions de plus en plus violentes, les réclamations individuelles ne se seraient pas transformées en crime haineux ».⁴³

32. Pour d'autres exemples, voir le chapitre 2.c.3 de l'annexe du présent document.

d. Crime haineux et violence

33. Les discours de haine, les crimes haineux et les actes de violence proférés ou commis par des acteurs étatiques ou non étatiques restent fréquents dans les pays européens. Selon le rapport alternatif de l'ENAR portant sur 2013-2014 et intitulé *Shadow Report on racist crime in Europe* (Rapport alternatif sur le crime à caractère raciste en Europe), des cas de violences, d'agressions et d'incitations à la violence dirigées contre les Roms ont été enregistrés dans 26 pays européens. De plus, le rapport déclare que « les crimes à caractère raciste qui ciblent ce groupe sont plus fréquents dans les pays de l'UE présentant une population rom importante ».⁴⁴

34. En avril 2016, à Zagreb (Croatie) une grenade a été jetée dans la cour d'une maison qui abritait une association de Roms et un jardin d'enfants.⁴⁵ Certains dénoncent l'incident comme un acte purement raciste, lequel doit être mis en lien avec la montée des groupes radicaux dans le pays.⁴⁶ Quelques jours plus tard, dans le même quartier, une maison de Roms a été incendiée, même si la police enquête encore sur les causes de cet incident et sur le lien éventuel entre les deux incidents.⁴⁷ Selon certains communiqués de presse, un cocktail Molotov jeté dans les maisons avait été à l'origine de l'incendie.⁴⁸

35. Les Roms sont également victimes de crimes haineux en Turquie. A la suite du pogrom d'İzmit en 2013, au cours duquel une foule de plus de 2 000 personnes avait attaqué un quartier rom, des experts ont signalé que cet incident était le signe de la montée de l'intolérance à l'encontre des Roms.⁴⁹

36. Voir le chapitre 2.c.4 en annexe pour d'autres exemples.

e. Groupes extrémistes et d'extrême droite

37. Depuis 2011, dans toute l'Europe, les groupes extrémistes et d'extrême droite se développent et se multiplient⁵⁰. Cette tendance, que l'on observe depuis quelques années, s'est accentuée depuis la récente crise des réfugiés.

38. En République tchèque, les groupes d'extrême droite et néonazis ciblent les Roms depuis longtemps. Par exemple, en 2013, des partisans de l'extrême droite ont organisé une série de 26 manifestations et protestations antiroms⁵¹, et des défilés et manifestations de ce type ont eu lieu tout au long de 2014 et 2015. Récemment, en 2015, le tribunal de grande instance de Plzeň a tenu

42 <http://www.nohatespeechmovement.org/>

43 <http://www.nascireland.org/latest-news/anti-Roma-violence-highlights-need-better-online-hate-speech-laws/>

44 http://enar-eu.org/IMG/pdf/shadowreport_2013-14_en_final_lowres-2.pdf

45 <http://www.independent.mk/articles/30665/Zagreb+Bomb+Detonates+in+Kindergarten+for+Roma+Children#sthash.DL6fWvKQ.dpuf>

46 <https://communismeouvrier.wordpress.com/2016/04/18/attaque-raciste-a-zagreb-la-bombe-contre-une-creche-accueillant-les-enfants-roms/>

47 <http://dnevnik.hr/vijesti/crna-kronika/nova-eksplozija-u-romskom-naselju---434368.html>

48 <http://www.wradio.com.co/noticias/internacional/segundo-ataque-en-cuatro-dias-contra-un-barrio-gitano-en-zagreb/20160421/nota/3113170.aspx>

49 <http://www.eurasianet.org/node/67696>

50 http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/03/OldThreatNewApproach_2014.pdf

51 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Czech_Republic/CZE-CbC-V-2015-035-FRE.pdfs

une audience dans une affaire portant sur des incendies criminels dans les villes tchèques de Aš, Hodonín, Prague, Sokolov and Trutnov.⁵²

39. En 2016, des rassemblements antiroms ont continué à avoir lieu. Très récemment, un ralliement organisé par la coalition nouvellement formée entre *Národní demokracie* (démocratie nationale), *Čeští lvi* (les lions tchèques) et *Národní obroda* (résurrection nationale), avec le soutien du DSSS (*Dělnická strana sociální spravedlnosti* – parti des travailleurs pour la justice sociale) a été tenu à Vitkov le 16 avril en soutien aux auteurs des incendies criminels commis contre des familles roms⁵³.

40. Des groupes vigilantistes d'extrême-droite et des milices privées de droite ont été créés dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Hongrie, en Bulgarie, en Estonie, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, en Autriche, en Finlande, en Norvège, en Suède et en Roumanie. Il est inquiétant de constater que ces groupes prennent de l'ampleur et se renforcent par-delà les frontières.

41. Voir le chapitre 2.c.5 de l'annexe pour plus d'exemples.

f. Radicalisation générale des populations européennes

42. Le climat social défavorable aux Roms s'est renforcé pendant la crise des réfugiés et suite aux attaques des djihadistes perpétrées dans plusieurs villes d'Europe. L'antitsiganisme est profondément ancré dans la culture européenne et le climat social actuel le ravive. Avec la radicalisation des populations européennes majoritaires, ces tendances négatives s'accroissent et persistent, malgré les efforts fournis pour améliorer la situation des Roms en Europe.

43. En Bulgarie, en mai et en juillet 2015, des manifestations antiroms ont éclaté et des campements roms ont été attaqués à Garmen et à Orlandovci, près de Sofia⁵⁴. D'après certains experts, des radicaux de droite, des citoyens non roms et le Front patriotique national (PF) ont violemment manifesté dans les rues pour demander la fin des « vols commis par les Roms » et la destruction des « habitations illégales » des Roms⁵⁵. En mai 2016, pendant deux jours, plus de 2 000 personnes ont pris part à des manifestations antiroms dans la ville de Radnevo. Ces manifestations violentes, au cours desquelles de nombreuses personnes ont été blessées, ont eu lieu en réaction à l'agression présumée de trois hommes bulgares par un groupe de Roms⁵⁶.

44. La radicalisation croissante des populations européennes se constate également dans l'essor que connaissent les partis politiques d'extrême-droite, radicaux, ultranationalistes, fascistes et ouvertement xénophobes, dont les activités ont été décrites ci-dessus. Cette tendance a été observée dans la plupart des pays européens, de l'Est à l'Ouest. Des partis fascistes et/ou d'extrême droite ont obtenu des scores importants lors de récentes élections en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, en Norvège, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni, en Slovaquie, en Suède, en Suisse et en Ukraine⁵⁷.

45. Voir le chapitre 2 .d. de l'annexe pour d'autres exemples.

g. Antitsiganisme institutionnel : perspectives sur le terrain

46. L'antitsiganisme se manifeste sur un plan plus systémique par : une discrimination structurelle et institutionnelle à l'encontre des Roms et des Gens du voyage, des lois ou des politiques (discriminatoires) injustes, une inégalité d'accès aux droits sociaux et économiques, une inégalité d'accès aux mécanismes de protection, un déni des violations des droits des Roms et des Gens du voyage et un manque de reconnaissance de la culture rom et des Gens du voyage⁵⁸.

47. Dans le présent rapport, une attention particulière sera prêtée aux domaines dans lesquels l'antitsiganisme conduit à de graves violations des droits de l'homme : obstacles aux droits sociaux et économiques ; expropriation, expulsions et éloignements forcés, et ségrégation vis-à-vis de la population majoritaire. Tous ces domaines font partie du champ de compétence des pouvoirs locaux.

52 <http://www.romea.cz/en/news/czech/security-lax-at-czech-trial-of-alleged-ultra-right-arsonists-and-others>

53 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-republic-handful-of-neo-nazis-demonstrate-in-vitkov-to-raise-money-for-racist-arsonists-who-attacked-romani-family>

54 <https://www.opensocietyfoundations.org/voices/bulgaria-must-stop-its-anti-roma-attacks>

55 <http://www.hopenothate.org.uk/news/world/article/2798/standing-with-mitko-against-racist-violence>

56 <http://www.balkaneu.com/police-protesters-hurt-clash-bulgarias-radnevo-ethnic-tension/> ;

<http://m.btvnovinite.bg/gallery/bulgaria/protestirashti-probiha-zagrazhdenijata-v-radnevo.html>

57 <http://www.dreamdeferred.org.uk/2016/04/fascism-and-the-far-right-in-europe-country-by-country-guide-part-one/>

58 « Miroirs Manuel pour combattre l'antitsiganisme par l'éducation aux droits de l'homme », Conseil de l'Europe, 2015

48. Avant d'étudier des exemples, un autre élément mérite d'être souligné. Il existe une forte corrélation entre racisme d'Etat et agressions racistes. « Dans les endroits où les Roms subissent un niveau élevé de racisme d'Etat, ils sont souvent la cible d'incitations publiques à la violence et à la haine » et « si les Roms sont particulièrement l'objet de discriminations à l'école et dans le monde du travail dans un Etat-membre donné, il arrive aussi souvent qu'ils soient la cible de crimes à caractère raciste dans cet Etat. »⁵⁹

i. Droits économiques et sociaux

49. L'analyse et la comparaison des données relatives à l'accès des Roms aux droits économiques et sociaux n'entrent pas dans le cadre du présent rapport. De nombreux autres rapports publiés par des institutions telles que le Conseil de l'Europe⁶⁰, le PNUD, la FRA, l'OSCE, la Banque mondiale et beaucoup d'autres traitent en détail de la situation des droits de l'homme pour les Roms en Europe, en mettant spécifiquement l'accent sur leur situation socioéconomique. De manière générale, les données les plus récentes indiquent que la situation des Roms continue d'être alarmante dans de nombreux aspects de la vie⁶¹.

50. La problématique du logement est particulièrement inquiétante, puisque le droit au logement est un « droit précurseur » sans lequel les autres droits fondamentaux ne peuvent pas s'exercer. Or, après dix ans de travail sur cette question (entre autres) au niveau politique, aucun progrès visible ne semble avoir été réalisé⁶². Les Gens du voyage aussi souffrent de cette situation, car de nombreux Etats membres comptant une population importante de Gens du voyage sur leur territoire ne parviennent pas à proposer des aires d'accueil en nombre suffisant ou à les maintenir dans un état acceptable⁶³.

51. Pour plus d'exemples, voir le chapitre 2.e.1.

ii. Expulsions forcées

52. Une expulsion forcée est définie comme « l'éviction permanente ou temporaire, contre leur volonté et sans qu'une protection juridique ou autre appropriée ait été assurée, de personnes, de familles ou de communautés de leurs foyers ou des terres qu'elles occupent »⁶⁴. Même si elle concerne en théorie toute personne en situation de logement précaire, elle touche en grande partie les Roms et les Gens du voyage.

53. Malgré les critiques, les expulsions forcées restent une pratique répandue, systématique et persistante dans toute l'Europe et représentent une violation importante des droits de l'homme, en particulier lorsqu'aucune autre solution de logement n'est proposée. Selon une récente évaluation réalisée par le Centre européen pour les droits des Roms (CEDR) sur les stratégies nationales d'intégration des Roms, « la situation semble avoir empiré en 2015 : les expulsions forcées et les démolitions se poursuivent au même rythme et de nombreux Roms sont « transférés » vers des terrains isolés, parfois toxiques et dépourvus d'accès aux services de base »⁶⁵.

54. Dans de nombreux pays, le logement et l'aménagement du territoire au niveau local relèvent de la responsabilité des pouvoirs locaux et régionaux. Ainsi, c'est aux maires et aux administrations locales qu'incombent les tâches essentielles de faire respecter les normes en matière de droits de l'homme et d'empêcher les expulsions forcées qui sont une violation du droit au logement. Les expulsions forcées de communautés roms semblent être devenues un choix politique en vogue parmi les maires populistes de certains Etats européens⁶⁶.

55. En France, la controverse autour des expulsions forcées de Roms, qui pour la plupart sont des citoyens de l'UE, dure depuis plusieurs années. En 2013, la France a évacué un nombre record de 19 380 Roms de leur campement⁶⁷. Selon le CEDR, en 2015, plus de 11 000 Roms ont été expulsés

59 http://enar-eu.org/IMG/pdf/shadowreport_2013-14_en_final_lowres-2.pdf

60 Notamment le rapport « Human rights of Roma and Travellers in Europe » (en anglais), Conseil de l'Europe, 2012

61 <http://www.egam.eu/racial-discrimination-in-the-job-market-in-europe-situation-testing-campaign-201516/>

Selon une récente étude menée en 2016 dans neuf pays par l'EGAM, le niveau de discrimination raciale sur le marché du travail est alarmant ; les personnes d'origine rom et d'Afrique subsaharienne sont les deux groupes qui subissent le plus de discriminations. Dans certains cas, comme au Kosovo et en Serbie, entre 67 % et 69 % des candidats roms ont été rejetés.

62 http://www.romadecade.org/cms/upload/file/9809_file1_final-lostdecade.pdf

63 <https://cs.coe.int/team20/cahrom/10%20CAHROM%20Plenary%20meeting/Item%2008%20-%20The%20European%20Social%20Charter%20and%20Roma%20and%20Travellers-related%20case%20law.pdf>

64 Commentaire général n° 7 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

65 <http://www.errc.org/cms/upload/file/2015-eu-roma-framework-written-comments-19-february-2016.pdf>

66 http://www.romadecade.org/cms/upload/file/9809_file1_final-lostdecade.pdf

67 <http://america.aljazeera.com/articles/2014/6/17/roma-attack-franceviolence.html>

de force de leur logement⁶⁸, notamment dans le plus grand et le plus ancien campement de Roms appelé « Le Samaritain⁶⁹ ». Ainsi, en 2015, un campement rom a été détruit tous les trois jours⁷⁰. Selon un récent rapport, pendant le premier trimestre de 2016, 3 683 personnes ont été expulsées de force par des pouvoirs locaux de 25 zones habitées et une « augmentation importante des expulsions pour risques liés à la sécurité ou à la santé organisées par des municipalités a été observée⁷¹ ». Dans la plupart des cas, les Roms ne se sont pas vu proposer de solution de logement alternative. Malgré les critiques émises à de nombreuses reprises⁷² par des organisations internationales condamnant les expulsions forcées en France, la situation ne s'est pas améliorée.

56. En Italie, où, selon un rapport d'Amnesty International, plus de 40 000 Roms vivent dans des campements, nombreux sont ceux qui ont subi des expulsions forcées. Par exemple, entre 2013 et 2015, 168 expulsions forcées de Roms ont eu lieu dans la seule ville de Rome⁷³. Plus récemment, un campement rom situé à Torre del Greco, près de Naples, a reçu un avis d'expulsion très soudain, à la suite duquel les enseignants et directeurs des écoles locales fréquentées par des élèves roms du campement ont organisé une manifestation⁷⁴.

57. Début 2016, Nils Muižnieks, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a envoyé un courrier aux gouvernements albanais, bulgare, serbe, français, hongrois, italien et suédois les exhortant à cesser le recours aux expulsions forcées de Roms, en particulier lorsqu'aucune solution de logement alternative n'est proposée. Malgré cet appel, les expulsions forcées de Roms restent une pratique courante. Selon un récent jugement rendu par la Cour européenne des droits de l'homme en avril 2016, 25 Français appartenant à la communauté des Gens du voyage et ayant été expulsés de leur logement devaient recevoir une compensation d'un montant de 350 000 euros⁷⁵.

58. Pour plus d'exemples, voir le chapitre 2.e.2 de l'annexe.

iii. Ghettoïsation et ségrégation dans les écoles

59. La séparation par la ghettoïsation semble être une politique répandue et persistante. En dépit de nombreux programmes et politiques d'intégration sociale, le nombre de communautés exclues et séparées des populations non-roms est en augmentation.

60. La ghettoïsation se manifeste par la construction de murs pour séparer les campements et quartiers roms de la population non-rom. Une telle pratique existe en Slovaquie, où 14 murs ont été construits, ainsi qu'en Roumanie, en Bulgarie, en République tchèque, en Italie et en France⁷⁶.

61. La municipalité slovaque de Hrčel' a instauré des règles particulières pour l'utilisation de son aire de jeu financée grâce à des fonds de l'UE en 2012 : les enfants roms peuvent l'utiliser les jours pairs et le reste de la population peut l'utiliser les jours impairs⁷⁷.

62. Concernant la ségrégation dans les écoles, la situation reste également préoccupante. Selon un rapport de la Commission européenne datant de 2015, « La ségrégation des enfants roms dans l'éducation persiste : nombre d'enfants roms marginalisés fréquentent des écoles ou classes séparées. En CZ et SK, plus de 20 % de ces enfants âgés jusqu'à 15 ans sont envoyés dans des écoles ou classes spécialisées destinées aux enfants atteints de handicap mental. »⁷⁸

63. En décembre 2013, le Conseil européen a adopté une recommandation portant sur les mesures favorisant l'intégration des Roms dans les Etats membres, notamment dans le domaine de l'accès à l'éducation. Celle-ci insiste sur la nécessité « d'appliquer, le cas échéant, des mesures de déségrégation en faveur des Roms aux niveaux tant régional que local ». La Commission européenne est allée plus loin et a engagé des procédures d'infraction contre la République tchèque

68 <http://www.errc.org/article/more-than-11000-roma-migrants-forcefully-evicted-in-france-in-2015/4442>

69 http://www.nytimes.com/2015/09/05/opinion/frances-war-on-the-roma.html?_r=2

70 <http://www.worldpolicy.org/blog/2016/04/21/roma-france-politics-exclusion>

71 <http://www.errc.org/cms/upload/file/france-census-of-forced-evictions-1st-quarter-11-april-2016.pdf>

72 Plus récemment : Lettre du Commissaire aux droits de l'homme au ministre de l'Intérieur français, 26 janvier 2016

<https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?command=com.instranet.CmdBlobGet&InstranetImage=2890537&SecMode=1&DocId=2359340&Usage=2>; <http://www.coe.int/fr/web/portal/-/secretary-general-responds-to-reports-that-french-police-have-cleared-hundreds-of-roma-in-paris?inheritRedirect=true>

73 <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2016/04/roma-on-the-margins-housing-rights-denied/>

74 http://www.ansa.it/english/news/2016/04/06/teachers-protest-roma-people-eviction_00677e83-cfdf-49a6-b75e-4ea7efb88041.html

75 <http://www.errc.org/article/winterstein-and-others-v-france/4246>

76 <http://www.ergonetwork.org/ergo-network/campaigns/wall-free-europe/>

77 <http://www.romea.cz/en/news/world/slovak-municipality-opened-playground-with-segregated-use-rules-romani-children-on-even-numbered-days-only>

78 <https://ec.europa.eu/transparency/reqdoc/rep/1/2015/FR/1-2015-299-FR-F1-1.PDF>

(2014), la Slovaquie (2015)⁷⁹ et la Hongrie (mai 2016)⁸⁰ pour que ces pays mettent fin à la discrimination des enfants roms dans le domaine de l'éducation.

64. Pour d'autres exemples, voir le chapitre 2.e.3. de l'annexe du présent document.

h. Impact sur les femmes roms

65. Les femmes roms et les femmes issues de la communauté des Gens du voyage subissent différentes formes de discriminations, parfois croisées, notamment fondées sur le genre et l'origine ethnique, mais aussi sur la classe sociale, la nationalité, le niveau d'éducation, etc. Les femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage sont donc particulièrement vulnérables et ont un accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi, aux services sociaux et à la participation politique. Selon une enquête de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'Union européenne, « dans l'ensemble, la situation des femmes roms dans les domaines centraux de la vie sociale, à savoir l'éducation, l'emploi, le logement et la santé, est pire que celle des hommes⁸¹ ».

66. Dans un contexte de racisme et de xénophobie croissants, en particulier d'antitsiganisme, les femmes issues des communautés roms et des Gens du voyage sont très largement exposées au racisme. Selon l'étude de la FRA réalisée en 2013, elles continuent d'être victimes de discrimination et de subir l'exclusion sociale et la pauvreté partout dans l'UE, et sont touchées de manière disproportionnée⁸².

67. En outre, les femmes roms et les femmes originaires de la communauté des Gens du voyage sont particulièrement vulnérables aux pratiques racistes liées à leur santé reproductive, notamment à la stérilisation forcée. Malgré le fait que ces pratiques du passé aient été sévèrement condamnées par la communauté internationale, certains militent encore en leur faveur⁸³. En 2013, un homme politique roumain a écopé d'une amende pour avoir prôné le recours à la stérilisation forcée des femmes roms. En 2016, à l'occasion de la Journée internationale des Roms, il a réitéré ses propos en appelant une nouvelle fois à la stérilisation forcée des femmes roms⁸⁴.

68. Dans de nombreux pays occidentaux, les femmes roms sont très exposées aux agressions visibles en raison du fait qu'elles mendient dans les rues de grandes villes. Récemment, deux incidents concernant des femmes roms ont été signalés : en mars 2016, des amateurs de football ont humilié des femmes roms en train de mendier dans les rues de Madrid⁸⁵ et, à Rome, un amateur de football a été filmé pendant qu'il urinait sur une femme rom qui mendiait dans la rue⁸⁶. Dans certaines villes, les femmes roms sont rejetées des foyers pour sans-abri. Par exemple, en Finlande, un groupe féministe a dénoncé les pratiques d'un foyer pour sans-abri qui refusait d'héberger des femmes roms⁸⁷.

69. Voir le chapitre 2. f en annexe pour plus d'exemples.

i. Impact sur les jeunes et les enfants roms

70. On estime qu'environ 4 millions de jeunes Romms vivent dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. La population rom est plus jeune que la moyenne de l'UE : 26,7 % des Romms sont âgés de 15 à 29 ans, contre 19,3 % pour l'UE. La moyenne d'âge des Romms est de 25 ans, contre 40 ans dans l'ensemble de l'UE⁸⁸.

71. Les jeunes roms et les jeunes issus de la communauté des Gens du voyage sont confrontés à des obstacles dans l'accès à leurs droits fondamentaux et se retrouvent souvent désavantagés par rapport à leurs pairs non roms : ils ont un niveau d'éducation plus bas, un taux de chômage plus élevé et un accès plus limité à la sécurité sociale et aux services sociaux⁸⁹.

79 <http://www.errc.org/article/slovakia-racist-stereotyping-should-not-determine-education-policy--international-ngos-criticize-slovak-government/4368>

80 http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-1823_fr.htm

81 <http://fra.europa.eu/sites/default/files/ep-request-roma-women.pdf>

82 <http://fra.europa.eu/en/publication/2014/discrimination-against-and-living-conditions-roma-women-11-eu-member-states>

83 <http://www.aedh.eu/Forced-sterilization-of-Roma-women.html>

84 <http://ziarulunirea.ro/cinci-ong-uri-cer-excluderea-lui-rares-buglea-din-pnl-pentru-declaratii-rasiste-369960/>

85 http://www.eldiario.es/politica/Piden-Fiscalia-Delitos-Odio-PSV_0_495200637.html

86 <http://www.thelocal.it/20160318/prague-football-fans-filmed-urinating-on-rome-beggar>

87 http://yle.fi/uutiset/feminist_group_lashes_helsinki_over_treatment_of_roma/8759513

88 https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CG%2826%298FINAL&Language=lanEnglish&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864&direct=true#P165_20636

89 [https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CG\(26\)8FINAL&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864&direct=true](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CG(26)8FINAL&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864&direct=true)

72. Les enfants et les jeunes issues des communautés roms et des Gens du voyage sont particulièrement vulnérables, du fait qu'ils sont largement touchés par différentes manifestations d'antitsiganisme. L'un des domaines qui influe le plus sur la vie des enfants et des jeunes Roms est l'éducation. Ils sont particulièrement touchés par les pratiques ségrégationnistes dans l'éducation. En outre, à l'école, les enfants roms et de la communauté des Gens du voyage subissent des discriminations⁹⁰.

73. Selon certaines études, au moins un tiers des jeunes Roms et jeunes issus de la communauté des Gens du voyage ont été victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique. Par ailleurs, il est important d'ajouter qu'ils subissent aussi des discriminations liées à l'âge et au genre. Dans ce contexte, les jeunes femmes roms et jeunes femmes membres de la communauté des Gens du voyage sont les plus exposées aux discriminations.

74. En ce qui concerne la participation politique, les jeunes rencontrent des difficultés pour faire entendre leur voix, d'autant plus lorsqu'ils appartiennent aux communautés des Roms et des Gens du voyage. Leur participation politique reste un sujet préoccupant, puisque les jeunes appartenant aux communautés des Roms et des Gens du voyage sont confrontés à divers obstacles qui entravent leur participation à la prise de décisions à tous les niveaux⁹¹. Comme explicité dans la Résolution 366 (2014) du Congrès intitulée « Donner aux jeunes Roms les moyens d'agir par la participation : concevoir des politiques efficaces aux niveaux local et régional », la participation des jeunes de la communauté des Roms et des Gens du voyage relève de la responsabilité des pouvoirs locaux et régionaux⁹².

75. Les jeunes Roms sont aussi exposés à la violence à caractère raciste. En 2013, plusieurs cas de violences et de menaces contre des jeunes Roms ont été rapportés : en Hongrie, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) a signalé un cas de menaces proférées contre des enfants roms à Konyár ; en Italie, un garçon de dix ans a été victime d'une agression physique commise par un groupe de personnes et, en Serbie, un adolescent rom a été tué⁹³. En 2014, des agressions physiques contre des enfants et des adolescents roms ont été signalées en France, en Irlande et en Ukraine⁹⁴. La prolifération de groupes nationalistes et néonazis, associée à la radicalisation croissante des sociétés européennes, laisse supposer que de telles agressions pourraient se faire de plus en plus fréquentes. Récemment, en Bulgarie, un adolescent de 17 ans a été humilié et battu par un homme bulgare ; cet incident a été filmé avec un téléphone portable et la vidéo a été diffusée sur Internet⁹⁵.

76. Pour d'autres exemples, voir le chapitre 2. g. de l'annexe du présent document.

3. La crise des réfugiés et les communautés rom⁹⁶

77. Selon un groupement d'ONG, « les Roms sont des *victimes négligées* de la crise des réfugiés » et « le fait d'avoir placé les réfugiés et les migrants économiques au centre de l'attention a fait que les préoccupations liées aux formes internes de discrimination et de xénophobie, qui ne doivent pas être ignorées, ont été écartées⁹⁷ ».

78. A ce jour, il est difficile d'établir un lien de causalité direct entre les agressions antitsiganes et la crise des réfugiés, notamment car les informations à disposition sont incomplètes. Après tout, l'antitsiganisme est un phénomène historique persistant et ses manifestations sous la forme de violences, de discours de haine, d'exploitation, de stigmatisation et de racisme structurel sont observées en Europe depuis des siècles.

79. Le risque de voir la question de l'intégration des Roms et des Gens du voyage reléguée au second plan, derrière celle des défis liés à la crise des réfugiés, est imminent. Lors de la 11^e réunion du Comité d'experts ad hoc sur les questions roms (CAHROM), la crainte que les Roms et des Gens

90 Voir, par exemple, Conseil de l'Europe, « Barabaripen – Young Roma speak about multiple discrimination », 2014, disponible à l'adresse : https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/BARABARIPEN_en.pdf ; ou encore : <http://www.irishtimes.com/life-and-style/people/i-am-a-traveller-not-a-knacker-1.2577202>

91 <http://www.osce.org/odihr/187861>

92 [https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CG\(26\)8FINAL&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864&direct=true](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=CG(26)8FINAL&Language=lanFrench&Ver=original&Site=COE&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864&direct=true)

93 <http://hatecrime.osce.org/taxonomy/term/229?year=2013>

94 <http://hatecrime.osce.org/what-hate-crime/bias-against-roma-and-sinti>

95 <http://www.romatimes.news/index.php/en-us/holokaust/862-a-young-roma-boy-was-brutally-humiliated-and-attacked-by-a-bulgarian-man-just-because-he-said-that-they-were-equal>

96 Les recherches réalisées pour ce chapitre ont été soutenues par des membres Comité ad hoc d'experts sur les questions roms (CAHROM) et la Commission des questions d'actualité du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

97 https://gallery.mailchimp.com/5c7d31432b4ec275fab6b84a1/files/PR_EPHA_InternationalRomaniDay.pdf

du voyage puissent être durement critiqués à cause des réfugiés a été exprimée⁹⁸. Certaines autorités locales ont déjà fait preuve d'un désintérêt croissant à financer des efforts et des projets visant à l'intégration des Roms, préférant se concentrer sur la déradicalisation et la sécurité.⁹⁹

80. Les représentants de la Commission semblent aussi établir ce lien. A l'occasion de la Journée internationale des Roms, Věra Jourová, commissaire de l'UE pour la justice, a déclaré pendant la session du Parlement européen du 11 avril 2016 que « la minorité rom est la première à être touchée par la situation qui se détériore en Europe ». Elle a par ailleurs ajouté que la discrimination à l'encontre des Roms « est actuellement en augmentation dans le contexte de l'expansion générale de l'extrémisme et de la radicalisation¹⁰⁰ » et que « à présent, avec la dégradation de la situation globale en Europe et l'intolérance croissante, les Roms sont les premiers à être agressés, humiliés et maltraités¹⁰¹ ». Les déclarations de la Commissaire Jourová constituent une sombre analyse de la situation des Roms dans un contexte de racisme et de xénophobie croissants.

81. Les paragraphes qui suivent ont pour but de donner un aperçu des effets de la crise des réfugiés sur les Roms et les Gens du voyage en Europe. Une distinction est faite entre les effets directs et les effets indirects, ainsi qu'entre différents groupes de pays européens (principaux pays d'arrivée, pays de transit, pays de destination, pays indirectement touchés).

a. Impact direct

82. Entre 2008 et 2015, environ 370, 000 personnes de cinq pays des Balkans ont demandé l'asile en Allemagne, beaucoup d'entre eux des Roms et Gens du Voyage fuyant la discrimination, la persécution, les tensions ethniques ou la pauvreté. Comme la crise des réfugiés a relancé le débat sur soi-disant « faux demandeurs d'asile », et plus largement, sur le phénomène de la migration des Roms/Gens du Voyage, l'Allemagne cherche à réduire à zéro les demandes d'asile en provenance des Balkans.

83. L'Allemagne a donc reconnu les Etats balkaniques comme des « pays d'origine sûrs », empêchant ainsi les Roms en provenance des Balkans de demander l'asile en Allemagne ; la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine ont reçu ce statut en 2014, et l'Albanie, le Monténégro et le Kosovo en 2015¹⁰². Il convient de noter que les Albanais et les Kosovars sont la 4^e et la 5^e plus importante nationalité de migrants qui ont demandé l'asile dans l'UE en 2015¹⁰³.

84. Selon les critiques, cette décision de déclarer les Etats balkaniques comme des « pays sûrs » visait implicitement les Roms¹⁰⁴ et nie les persécutions subies par les communautés roms de cette région. La mesure consistant à allonger la liste des « pays sûrs » intervient au milieu de la procédure continue de renvoi dans les Etats balkaniques, principalement au Kosovo, des Roms qui étaient venus demander l'asile en Allemagne pour fuir la guerre des Balkans¹⁰⁵.

85. Des mesures ont été prises pour freiner l'afflux de réfugiés, notamment par la modification de la réglementation sur l'asile¹⁰⁶. D'autres pays ont aussi adapté leur législation afin de limiter la migration intra-européenne des Roms, par exemple en France et aux Pays-Bas¹⁰⁷.

86. Il convient de noter que non seulement ces évolutions font passer les migrants et les Roms qui demandent l'asile pour « ceux qui abusent du système », une allégation qui cadre bien avec l'idée ancienne selon laquelle les Roms sont des voleurs, mais elles supposent aussi un déni de la discrimination, des persécutions et de la violence courante dont sont victimes de nombreux Roms et qui les poussent à migrer et/ou à demander l'asile.

87. Parmi les aspects qui sont absents du discours sur la crise des réfugiés, on note le fait que, parmi les réfugiés de Turquie, de Syrie et d'Irak, se trouvent de nombreux Doms, un peuple indo-aryen qui a en commun avec les Roms une origine indienne, possède un statut socioéconomique comparable à ces derniers, et entre donc dans la définition des « Roms et Gens du voyage » du Conseil de

98 Rapport abrégé de la 11e réunion du CAHROM du Conseil de l'Europe

99 Réponse aux questionnaires par les membres de la Commission des questions d'actualité

100 <http://www.romea.cz/en/news/world/eu-justice-commissioner-says-situation-of-romani-people-is-not-improving>

101 https://groups.yahoo.com/neo/groups/Roma_Daily_News/conversations/messages/24891

102 <http://www.asylumineurope.org/reports/country/Germany/asylum-procedure/safe-country-concepts>

103 <http://www.bbc.com/news/world-europe-34131911>

104 <http://www.dw.com/en/germany-shuts-out-refugees-with-safe-states-list/a-18615010>

105 <http://www.alle-bleiben.info/category/material/>

106 <http://www.errc.org/article/roma-rights-1-2014-going-nowhere-western-balkan-roma-and-eu-visa-liberalisation/4325/9>

107 <http://www.errc.org/article/roma-rights-1-2014-going-nowhere-western-balkan-roma-and-eu-visa-liberalisation/4325/11>

l'Europe, sous la spécificité « groupes orientaux¹⁰⁸ ». En ce sens, la crise des réfugiés a un impact direct sur un groupe de Roms.

88. Pour d'autres exemples, voir le chapitre 3.a. de l'annexe du présent document.

b. Impact indirect

89. Les défis que pose la crise actuelle des réfugiés, associés à la radicalisation des politiques et des sociétés européennes, menacent le processus d'intégration des Roms, surtout au niveau local. L'antitsiganisme croissant en Europe rend la question de l'intégration des Roms impopulaire, en particulier en période électorale ou dans les pays où les partis d'extrême droite ont obtenu des scores importants aux élections. Après tout, le succès relatif de nombreux partis d'extrême droite est largement imputable à leur programme antirom. Par ailleurs, les défis actuels sont traités comme une urgence : l'urgence d'accueillir et d'héberger les réfugiés relègue au second plan le programme d'intégration des Roms.

90. En outre, il peut exister un sentiment de rivalité entre différents groupes de population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, par exemple en Grèce¹⁰⁹. Le contexte actuel fait qu'il est plus difficile encore de traiter la question de l'intégration des Roms comme une priorité. Celle-ci est donc mise de côté et les engagements politiques pris sont abandonnés.

91. Enfin, la popularité croissante des mouvements radicaux, associée à des propos racistes et anti-immigration de plus en plus présents à la fois dans les discours publics et politiques et dans les médias, entraîne une augmentation des manifestations de l'antitsiganisme. L'absence de réponse dissuasive et immédiate des autorités et des dirigeants pour condamner l'antitsiganisme et lutter contre celui-ci est interprétée par différents groupes comme un « silence approuvateur » qui les encourage à poursuivre dans cette voie.

c. Catégories de pays

i. Principaux pays d'arrivée (Turquie, Grèce, Italie, Espagne)

92. Les pays particulièrement touchés par la crise actuelle des réfugiés connaissent également une hausse du racisme et de la xénophobie et la popularité grandissante des partis extrémistes et xénophobes. Selon un rapport d'Europol datant de 2015, « les attaques commises par Etat islamique pourraient faire augmenter le nombre et l'intensité des activités de l'extrême droite, qu'elles soient légales (par exemple, des manifestations) ou illégales (par exemple, des violences), dans les Etats membres de l'UE »¹¹⁰. Les groupes radicaux, milices privées et groupes vigilantistes sont de plus en plus nombreux dans toute l'Europe et, pour certains, ciblent explicitement les Roms.

93. En Italie, l'extrême droite « décrit systématiquement les Roms et les réfugiés comme des criminels qui bénéficient d'un traitement de faveur de la part du gouvernement », ce qui alimente la haine envers ces deux groupes. La rhétorique antirom s'est également propagée sur Internet : suite à un tragique accident de la route qui aurait été provoqué par un homme rom ayant pris la fuite en 2015, on a pu lire dans des discussions en ligne des déclarations telles que « Nous devons brûler tous les Roms » et « les Roms sont la lie de l'humanité »¹¹¹. Le même phénomène est observé en Grèce, comme le montre le chapitre 3.b. de l'annexe.

ii. Pays de transit (Etats des Balkans et Hongrie)

94. Dans certains pays de transit, il existe une tendance marquée et préoccupante qui consiste, dans les médias et dans la sphère politique, à présenter les communautés roms défavorisées comme des cibles de la radicalisation des activités djihadistes en Europe.

95. En octobre 2015, Laszlo Trocsanyi, ministre hongrois de la Justice de centre-droite (Fidesz) a déclaré que, en Europe, les Roms « pourraient être une cible de la radicalisation » et qu'il existait un risque qu'ils finissent comme combattants étrangers aux côtés des djihadistes ou d'autres groupes radicaux¹¹². Bien qu'aucun Hongrois n'ait été repéré parmi les étrangers recrutés par les djihadistes, le ministre, interrogé sur les raisons qui pourraient pousser des Roms catholiques à devenir djihadistes, a précisé que ce serait « parce qu'ils sont défavorisés et sont habituellement davantage exposés aux idées radicales ».

108 <http://www.errc.org/cms/upload/file/nowhere-to-turn-september-2015.pdf>

109 Entretien avec Manolis Rantis de l'association RomNetwork en Grèce.

110 <https://www.europol.europa.eu/content/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-2015>

111 <https://euroalter.com/2015/italy-sows-seeds-of-hatred-against-roma-and-migrants-to-win-votes-and-consensus>

112 <https://euobserver.com/justice/130740>

96. L'amalgame entre les communautés roms musulmanes et la menace djihadiste peut également conduire à des réactions particulières de l'administration locale. Par exemple, en Bulgarie, la ville de Pazardzhik a récemment imposé l'interdiction du port du voile intégral en public afin « d'éviter les tensions entre communautés et de renforcer la sécurité ». Selon plusieurs reportages de journalistes, cette interdiction cible principalement une partie de la communauté rom locale qui pratique une forme d'Islam ultraconservatrice. Cette loi est la conséquence d'une crainte grandissante que l'afflux de migrants « mette en péril leur culture chrétienne orthodoxe et contribue à radicaliser une partie de la minorité musulmane établie depuis longtemps dans le pays »¹¹³.

97. De tels reportages pourraient entraîner la stigmatisation des migrants originaires des Balkans en Occident, parmi lesquels de nombreux Roms, et se traduire par une augmentation du profilage, des contrôles de police ou des modifications de la législation. De toute évidence, ces reportages alimentent le populisme, la radicalisation et les discours d'extrême droite des hommes politiques et des populations occidentales, qui à leur tour font grandir la xénophobie et le racisme.

98. Le chapitre 3.c. de l'annexe contient de nombreux exemples supplémentaires.

iii. Principaux pays d'accueil/de destination

99. Comme il a été indiqué dans la section sur l'impact direct de la crise des réfugiés sur les Roms/Gens du voyage, de nombreux pays d'Europe occidentale prennent des mesures soit pour expulser les demandeurs d'asile d'origine rom soit pour restreindre leur liberté de mouvement. Contrairement à ces mesures prises par les États, les impacts indirects concernent le climat social. En Suède, l'extrême droite bénéficie d'un soutien public grandissant du fait de la rhétorique anti-immigration. Dans ce contexte, une augmentation du nombre d'agressions commises sur des mendiants, des Roms pour la plupart, a été constatée depuis 2014. Le Conseil national suédois de prévention de la criminalité a enregistré environ 300 agressions sur des Roms en 2014, soit 23 % de plus qu'en 2013. Selon la police, ce nombre serait en réalité beaucoup plus important¹¹⁴. Des pays comme la Suède ont ainsi pu constater une forte diminution des efforts portant sur l'inclusion des Roms dans le cas où les municipalités ont eu à accepter un transfert de responsabilité du niveau national face au nombre très important de réfugiés un an après leur arrivée.¹¹⁵

100. Les discours politiques de plus en plus xénophobes et anti-immigration, associés à un populisme grandissant dans l'ensemble des pays européens, influent inévitablement sur la sphère politique. Par exemple, Norbert Hofer, candidat du parti d'extrême droite « Parti de la liberté d'Autriche », est arrivé en tête du premier tour des élections présidentielles de 2016¹¹⁶. Lorsque le Parti de la liberté, connu pour son programme anti-immigration et xénophobe, était au gouvernement en 2000, il avait suscité l'inquiétude des défenseurs des droits de l'homme, notamment concernant la situation des communautés roms en Autriche ; le Parti de la liberté est connu pour ses déclarations antitsiganes¹¹⁷. Compte tenu de l'essor des partis d'extrême droite en Autriche, la violence raciale est également en expansion et cible parfois les Roms. Par exemple, à Linz, en mars 2016, des incendies criminels ont été commis contre des migrants roumains roms. Selon des experts, « ces récentes attaques montrent (...) que l'atmosphère dans la société peut "conduire à des crimes inexcusables" »¹¹⁸.

101. Voir le chapitre 3.d. en annexe pour plus d'exemples.

iv. Pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est indirectement touchés

102. Cette région se caractérise par la présence quasi nulle de réfugiés¹¹⁹, mais des comportements radicalement anti-réfugiés y ont été induits par les groupes et acteurs politiques de droite, de centre-droite et d'extrême droite depuis le début de la crise des réfugiés. Dans cette région, plusieurs pays comptent une population rom importante, et l'on suppose souvent à tort que ses membres ont le statut de réfugié.

103. En Pologne, un certain nombre d'incidents ont également été rapportés, en lien avec l'intensification de l'activité des groupes d'extrême droite et la prolifération des propos xénophobes et explicitement anti-immigration. Selon certaines sources, depuis septembre 2015, au moins 22 attaques et agressions physiques à caractère raciste ont été recensées ; 13 des victimes ont été

113 <http://www.reuters.com/article/us-bulgaria-islam-veils-idUSKCN0XO20M>

114 <http://www.reuters.com/article/us-europe-migrants-sweden-idUSKCN0QT0BB20150824>

115 Réponse aux questionnaires par les membres de la Commission des questions d'actualité

116 <http://www.bbc.com/news/world-europe-36124256>

117 <http://www.errc.org/article/letter-concerning-situation-of-roma-in-austria/221>

118 <http://www.romea.cz/en/news/world/austria-arson-attacks-against-romani-families-from-romania>

119 Néanmoins, il apparaît que la Lettonie fait face à une légère rétrogradation des politiques d'inclusion des Roms (questionnaires du CAHROM)

agressées parce qu'elles étaient tenues pour musulmanes. De nombreux autres cas de crimes et de discours haineux ont été rapportés. Selon la police, le nombre de crimes haineux en Pologne a augmenté de plus de 30 % entre 2014 et 2015¹²⁰. Nombre de ces agressions ont été commises contre des Roms.

104. En novembre 2015, à Limanowa (Pologne), des Roms ont été victimes d'actes d'intimidation commis par des groupes radicaux : leurs biens ont été détériorés et des inscriptions à caractère raciste ont été taguées sur leurs logements, à savoir « Préparez-vous au génocide » et « Les Roms, dehors ! ». D'après la police, de nombreux graffiti contenaient des noms de familles et d'individus roms qui vivaient dans ce campement¹²¹. Selon certains, ces attaques sont la conséquence d'une posture antimusulmane en pleine expansion dans le pays. Pendant l'attaque de Limanowa, une personne avait placardé de nombreuses affiches portant l'inscription « Non à un quartier islamique dans notre ville ». Selon un Rom vivant à Limanowa, « Il n'y a pas d'Arabes dans notre ville. C'est sûrement pour ça que les nationalistes ont décidé de prendre notre communauté pour cible »¹²². En avril 2016, le monument érigé pour commémorer le génocide rom à Borzęcin a été complètement détruit à la hache, notamment le haut de la sculpture qui représentait une femme rom¹²³.

105. Bien que, apparemment, les Roms ne soient plus la principale cible des propos haineux en République tchèque (les données de 2016 indiquent que « les principales questions reprises par les groupes extrémistes tchèques pendant le premier trimestre 2016 étaient la critique et le rejet de l'Union européenne et de l'immigration¹²⁴ », et une autre étude montre que, suite aux attentats terroristes de Paris, les communautés musulmanes sont devenues la principale cible des propos haineux proférés sur Internet), certaines études suggèrent que « les propos haineux publiés sur les pages web en langue tchèque ciblent de nouveau les Roms, leur bouc émissaire traditionnel¹²⁵ ». L'apparent déclin du nombre de crimes haineux commis contre les Roms pourrait n'être qu'une fluctuation temporaire et ne pas représenter de véritable changement pour les Roms de République tchèque. De nombreuses autres sources montrent que les Roms continuent d'être victimes de crimes haineux. L'essor que connaissent les postures et le discours anti-immigration et antimusulmans alimente souvent les sentiments antiroms.

106. Voir le chapitre 3.e. en annexe pour plus d'exemples.

4. Evaluation des activités des pouvoirs locaux et régionaux et de l'initiative du Congrès « Alliance européenne des villes et régions pour l'inclusion des Roms et des Gens du voyage »

a. Réponses des pouvoirs locaux et régionaux dans les Etats membres

107. Comme l'a signalé le Congrès dans sa Résolution 333 (2011) portant sur l'intégration des Roms comme un défi pour les pouvoirs locaux et régionaux, les villes et les régions ont une lourde responsabilité en matière d'intégration sociale. Il apparaît donc utile d'observer les initiatives prises aux échelles locale et régionale et de tenter de déterminer leur utilité.

i. Réponses des pouvoirs locaux et régionaux : mesures utiles et réussies

108. Un exemple porteur d'espoir d'une ville du département de l'Indre a été décrit. Le maire de cette ville avait mené diverses actions pour recevoir 50 familles arrivées à la suite d'une expulsion survenue à Nantes en 2013 : l'administration a organisé des actions de solidarité pour fournir aux familles logement, enseignement scolaire et emploi. Une grande partie de la population a pris part aux efforts d'intégration.¹²⁶

109. En Slovaquie, le maire de Spišský Hrhov a montré un exemple à suivre. Grâce à la création d'emplois par l'intermédiaire d'une entreprise municipale, la communauté rom locale bénéficie d'un des taux de chômage les plus bas du pays et connaît donc une amélioration progressive de ses conditions socio-économiques.¹²⁷

120 <http://wyborcza.pl/1,75398,19951693,polska-mapa-nienawisci-miasta-gdzie-bija-i-zniewazaja-za-kolor.html>

121 <http://www.tokfm.pl/Tokfm/1,103454,19190020,szykujcie-sie-na-zaglode-i-falanga-rasistowskie-hasla-na.html>

122 <http://krakow.wyborcza.pl/krakow/1,44425,19192423,romow-maja-za-islamistow-nienawistne-hasla-na-murach-zniszczone.html>

123 <http://www.gazetakrakowska.pl/wiadomosci/tarnow/a/borzecin-z-siekierami-na-pomnik-ku-czci-romow-zdjecia-wideo,9915319/>

124 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-republic-s-quarterly-report-on-extremism-ultra-right-trend-is-anti-immigration-ultra-left-is-unable-to-unify>

125 <http://www.romea.cz/en/news/czech/analysis-roma-replace-muslims-as-main-target-for-czech-hate-online>

126 http://cloud2.snappages.com/ecc3fa83da15cf423fe3aaa342f545fa355b24f3/Seminar%20report_241013.pdf

127 <http://www.csmonitor.com/World/Europe/2016/0509/In-Central-Europe-one-town-offers-new-lessons-in-fighting-age-old-racism>

110. La ville suédoise de Göteborg (Gothembourg) a délivré un message simple et pourtant fort dans le but de combattre l'antitsiganisme en issant le drapeau Rom à côté du drapeau suédois dans le centre de la ville à l'occasion de la célébration de la journée internationale des Roms le 8 avril 2012 menée aux côtés de la communauté locale des Roms¹²⁸.

111. Dans le domaine de l'éducation, de nombreux exemples de bonne pratique sont en cours de développement à travers toute l'Europe. Parmi eux, il est important de mentionner la ville de Gand (en Belgique) qui emploie des médiateurs scolaires dont le rôle est de servir de « personnes de relais » en facilitant l'interaction entre l'administration de l'école et les familles roms¹²⁹. D'autres projets similaires peuvent être trouvés dans la base de données sur les politiques et les bonnes pratiques.¹³⁰

112. L'engagement direct des communautés et de la société civile roms constitue aussi un outil pertinent pour la mise en œuvre des mesures d'intégration des Roms. De nombreuses municipalités mettent en place des conseils roms locaux pour créer des espaces leur permettant de s'engager directement et d'établir un dialogue avec les administrations locales. Par exemple, à Barcelone, le Conseil municipal du peuple rom (Consell Municipal del Poble Gitano a Barcelona) a été fondé en 1998 et a conduit, grâce à des efforts conjoints, à la création en 2015 de la Stratégie locale pour le peuple rom de Barcelone.¹³¹ La ville de Barcelone s'est également engagée dans la promotion de la culture et de l'identité rom pour traiter les stéréotypes et les préjugés dont souffrent actuellement les Roms. Par exemple, en 2016, dans le cadre de la Journée internationale des Roms, Barcelone a organisé une semaine d'événements consacrés à la promotion de la culture rom, dont un grand nombre s'est déroulé dans des espaces publics et touristiques.¹³²

113. Compte tenu de la réalité de l'antitsiganisme, la mise en place de mesures préventives et proactives pour juguler ses manifestations est nécessaire si l'on veut y faire face efficacement. En Suède, une commission gouvernementale de lutte contre l'antitsiganisme, premier organisme en tant que tel en Europe, a vu le jour en 2014. Avant de créer cette commission, le Gouvernement suédois avait publié un livre blanc sur les abus et les violations des droits des Roms dans les années 1900, qui reconnaît que les préjugés de l'époque ont établi les bases des attitudes actuelles à l'égard de cette communauté¹³³.

114. D'autres exemples figurent à la section 4 de l'annexe.

ii. Réponses des collectivités territoriales – des mesures loin de répondre aux résultats attendus

115. De nombreuses initiatives échouent parce qu'elles reposent sur des stéréotypes et une logique paternaliste, parce qu'elles ont été conçues sans la consultation et la participation des Roms, parce qu'elles n'incitent pas à la participation, ou encore parce que leur approche tend à renforcer l'exclusion et la ségrégation à cause d'un ciblage par trop exclusif.

116. Un exemple en est un projet destiné à la communauté rom lancé dans la municipalité slovaque de Vel'ká. Parallèlement à des cours d'alphabétisation, les femmes devaient effectuer des petits travaux d'entretien et de jardinage, tandis que les hommes étaient formés à l'utilisation de différents outils. Alors que l'on s'attendait à ce que le projet mobilise plusieurs centaines d'hommes, seuls 335 y ont participé, dont 49 seulement ont décroché un emploi (saisonnier). Du côté des femmes, elles ont été une vingtaine seulement à suivre les cours et beaucoup d'entre elles ont abandonné soit parce qu'elles avaient le sentiment que les cours ne leur étaient pas utiles, soit parce qu'elles n'étaient pas rémunérées pour leur travail parallèlement à la formation. En plus de difficultés inhérentes à l'administration du projet, comme le manque de communication et de coordination entre les parties prenantes, la conception du projet, du sommet vers la base, s'est avérée problématique faute d'avoir dès le début inclus ses bénéficiaires, les femmes comme les hommes¹³⁴.

b. Evaluation sommaire de l'Alliance européenne des villes et régions pour l'inclusion des Roms

117. Suite à sa Résolution 333 (2011), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a créé l'Alliance en guise de cadre et de plate-forme pour la coopération et le partage de bonnes pratiques entre les

128 <http://www.goteborgdaily.se/news/gothenburg-celebrates-romani-day>

129 <http://www.roma-alliance.org/en/page/187-1st-place-of-the-5th-dosta-congress-prize---city-of-ghent--belgium-.html>

130 <http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/en/node/380>

131 http://ajuntament.barcelona.cat/dretssocials/sites/default/files/arxiu_documents/EstrategiaGITANO_DINA4_web.pdf

132 <http://www.museuvirtualgitano.cat/2016/03/31/programacio-per-celebrar-el-dia-internacional-del-poble-gitano/> ;

<https://www.facebook.com/8abrilbarcelona/>

133 <http://motantiziganism.se/english/about-us/>

134 <http://www.univie.ac.at/alumni.ksa/images/text-documents/ASSA/ASSA-Journal-2011-01.pdf>

collectivités territoriales. Depuis son lancement formel en mars 2013, l'Alliance a attiré 130 villes et régions de 29 Etats membres du Conseil de l'Europe.

118. Les activités principales de l'Alliance est l'organisation de séminaires, de tables rondes et d'ateliers nationaux et internationaux, qui offrent un cadre d'échange pour les participants et les acteurs de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage, à tous les niveaux des gouvernements et des ONG. Séminaires ont déjà eu lieu à Málaga (Espagne), Belgrade (Serbie) et Trakai (Lituanie) en 2015¹³⁵. En tant que moyens de communication et d'échange, l'Alliance propose également une plate-forme intranet, qui a déjà été utilisée pour trouver des partenaires et faire des demandes de financement auprès de l'UE.

119. Toutes ces activités ont été accueillies par les participants avec satisfaction et ont contribué à améliorer la performance des autorités locales et régionales. Cependant, il est difficile d'établir le résultat à long terme des activités de l'Alliance. Il peut être observé que les autorités ont du mal à tenir leurs engagements pour l'inclusion des Roms/Gens du voyage, le changement assez fréquent des élus locaux conduisant à un écart entre les intentions d'adhérer à l'Alliance, d'une part, et la réalisation effective des engagements, d'autre part. En outre, les contributions en termes de finances et de ressources humaines qui étaient censées de conduire à un nombre accru d'activités de l'Alliance, ne se sont pas matérialisées. L'Alliance n'a pas reçu non plus le soutien politique de la part d'autres organisations internationales. Pour remédier à cette situation, la direction de l'Alliance a été transférée du Congrès à l'équipe de soutien auprès du Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms (RSSG) en Janvier 2016, dans l'objectif de créer des synergies avec d'autres programmes du Conseil de l'Europe sur l'inclusion des Roms/Gens du voyage.

5. Conclusions

120. Il semble que la majorité des Roms et des Gens du voyage n'aient pas été directement touchés par la crise des réfugiés et par la réponse insuffisante des Etats européens à cette crise, dont les victimes sont principalement les réfugiés. Néanmoins il ne faut pas oublier qu'il existes des Roms qui sont originaires des Balkans ou des pays d'Europe de l'Est (tels que les « Doms ») et qui, en tant que réfugiés, sont directement affectés par la crise.

121. Mais, comme le montrent les exemples présentés dans ce rapport, les Roms et les Gens du voyage étaient déjà confrontés à un climat de racisme, de discrimination et d'exclusion dans des proportions inacceptables bien avant que la situation ne se détériore pour l'ensemble des groupes vulnérables en Europe. Aussi, même si les Roms et les Gens du voyage ne sont touchés que de façon indirecte par la situation actuelle, ils continuent de souffrir de ses répercussions. Dans un contexte de montée du racisme et de la xénophobie, l'antitsiganisme est donc loin d'être le dernier phénomène dont il faut se préoccuper.

122. Par conséquent, il est capital que les autorités locales et régionales, ainsi que les gouvernements nationaux, prennent des mesures énergiques pour empêcher le développement et la prolifération des diverses formes d'expression de l'antitsiganisme. Il est certes important de condamner les actes et le discours xénophobes, mais il est encore plus important d'engager des actions préventives, en éduquant les sociétés et en contribuant à la construction d'un discours alternatif et impartial.

123. L'application des normes en matière de droits de l'homme concernant les Roms et les Gens du voyage, qu'il s'agisse des traditionnels droits civils et politiques ou des droits économiques et sociaux, doit être une priorité. Même si, dans beaucoup de pays européens, les gouvernements à tous les niveaux doivent relever le défi que constitue l'intégration effective des réfugiés qui viennent d'arriver, ils doivent garder à l'esprit leurs engagements et obligations eu égard à l'intégration des Roms et des Gens du voyage, et veiller à leur respect. L'action en faveur de leur inclusion dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du logement doit rester une priorité.

124. Une attention toute particulière devrait être portée sur l'éducation et la formation des jeunes roms et des jeunes issues de la communauté des Gens du voyage. L'Europe ne peut pas se permettre de perdre une autre génération qui ne serait pas en capacité de prendre part à une société qui est de plus en plus basée sur le savoir et la technologie. Les autorités locales et régionales doivent s'assurer d'utiliser les nombreux instruments de financement qui sont disponibles pour soutenir l'éducation et la formation professionnelle des jeunes roms et des jeunes originaires de la communauté des Gens du voyage. La discrimination qui touche ces domaines doit être combattue en même temps.

135 Voir www.roma-alliance.org

125. La classe politique exerce une influence déterminante sur le ton donné au discours politique et public sur les Roms et les Gens du voyage. Rien n'influe plus fortement sur le discours public, et par conséquent sur l'opinion publique, que la parole des hommes politiques au niveau local, régional, national et européen dans le cadre de leur mission quotidienne. Le discours politique joue un rôle majeur dans ce domaine : il prévient ou au contraire favorise la montée du racisme et de la xénophobie et leurs manifestations ; il encourage ou décourage l'antitsiganisme.

126. La même chose vaut pour les médias, qui portent une responsabilité énorme dans le modelage de l'image des Roms et des Gens du voyage. Les journalistes ne sont pas exempts de préjugés xénophobes, et il leur faut être formés pour éviter et détecter dans leur travail tout élément pouvant être vecteur de stéréotypes à l'encontre de la communauté des Roms et des Gens du voyage. Entre autres initiatives, la campagne *Dosta!* du Conseil de l'Europe a permis de concevoir une boîte à outils « prête à l'emploi » pour lutter contre les préjugés au moyen de l'éducation. Dans le cas où des médias exploitent les stéréotypes non pas par négligence mais intentionnellement, il faut leur rappeler qu'il est de leur devoir de ne pas inciter à la haine.

127. L'éducation est la clé pour les sociétés plurielles sur les plans culturel, ethnique et religieux. Il faut en conséquence mettre en œuvre des initiatives qui promeuvent la compréhension interculturelle, le dialogue interculturel et la cohésion sociale. Pour construire des ponts entre la société majoritaire et les Roms et les Gens du voyage, l'enseignement de l'histoire de leur communauté et la mémoire du génocide des Roms sont essentiels. L'appréciation des différences culturelles doit prendre le relai de la simple acceptation ou encore de la tolérance de la diversité culturelle. Le programme « Cités interculturelles¹³⁶ » du Conseil de l'Europe et l'initiative « Vers une alliance de villes européennes face à l'extrémisme violent¹³⁷ », lancée conjointement par le Congrès, le Forum européen pour la sécurité urbaine et les maires d'Aarhus et de Rotterdam, offrent un cadre utile de ce point de vue.

128. Il semble important de favoriser le renforcement des organisations et initiatives antiracistes émanant de la société civile, et en particulier de la société civile des communautés roms et des Gens du voyage. Les autorités locales peuvent améliorer leur performance en développant des alliances avec les ONG, en associant la société civile à des mécanismes de dialogue et en assurant le suivi de la mise en œuvre des stratégies contre l'antitsiganisme. Les collectivités territoriales disposent de nombreuses possibilités pour donner le ton au discours dominant, notamment en apportant leur appui au Mouvement contre le discours de haine¹³⁸, ou encore en soutenant ou en organisant des activités dans le cadre de la Journée européenne contre le racisme, célébrée le 21 mars¹³⁹.

129. La lutte contre l'antitsiganisme doit aussi pouvoir s'appuyer sur des recours juridiques mis à la disposition des victimes et sur une application de la loi qui tienne compte de ce fléau. Il faut prévoir des recours juridiques puissants contre toutes les manifestations d'antitsiganisme afin de garantir aux victimes indemnisation et satisfaction, tout en décourageant les auteurs potentiels d'actes de discrimination à l'encontre des Roms et des Gens du voyage. Les collectivités territoriales peuvent soutenir les Roms et les Gens du voyage en créant des permanences juridiques locales qui accompagnent les victimes dans leur quête de justice.

130. La participation des jeunes de la communauté des Roms et des Gens du voyage à tous les niveaux de la prise de décision est également un aspect essentiel de leur autonomisation dans l'objectif de leur inclusion. Les collectivités territoriales ont à leur disposition de nombreuses possibilités pour faciliter ce processus, comme énoncé dans la Résolution 366 (2014) du Congrès.

131. Enfin, et ce n'est pas l'aspect le moins important, le respect des normes en matière de droits de l'homme est capital. La réalisation des droits économiques et sociaux, notamment, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du logement, dans l'objectif de garantir aux Roms et aux Gens du voyage un niveau de vie décent, est essentielle.

132. Cette évaluation sommaire de la situation des Roms et des Gens du voyage – à l'amélioration de laquelle les collectivités régionales peuvent largement contribuer au moyen des politiques suggérées dans la Résolution 333(2011) du Congrès¹⁴⁰ – met en évidence le fait que le sujet reste un défi pour les collectivités territoriales.

136 <http://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/home>

137 <http://citiesagainstextremism.eu/>

138 <http://www.nohatespeechmovement.org/join-the-movement>

139 <http://weekagainstracism.eu/>

140 <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?p=&Ref=RES333%282011%29&Language=lanEnglish&Ver=original&Site=Congress&BackColorInternet=e0cee1&BackColorIntranet=e0cee1&BackColorLogged=FFC679&direct=true>

ANNEXE

Table des matières

1. Antitsiganisme : brève introduction	25
2. Antitsiganisme : tendances générales et exemples locaux	25
a. Antitsiganisme : détérioration de l'acceptation sociale des Roms et des Gens du voyage	25
b. Antitsiganisme : les Roms au centre du discours sécuritaire	26
c. Antitsiganisme et discours de haine	27
d. Radicalisation générale des sociétés européennes	32
e. Antitsiganisme institutionnel : Mise en perspective	33
f. Incidence sur les femmes roms	35
g. Incidence sur les jeunes et les enfants roms	35
3. La crise des refugies et les communautés roms	35
a. Incidence directe	35
b. Principaux pays de première entrée (Turquie, Grèce, Italie, Espagne).....	36
4. Action des pouvoirs locaux et régionaux	38

1. Antitsiganisme : brève introduction

1. Dans la récente « Etude approfondie sur la situation des droits de l'homme des Roms dans le monde et plus particulièrement sur le phénomène de l'antitsiganisme »¹⁴¹, la Rapporteuse spéciale sur les droits des minorités Rita Izsak explique que « [l']antitsiganisme est donc fondé sur des préjugés et des stéréotypes tenaces, tels que ceux qui poussent à étiqueter les communautés roms comme criminelles, agressives ou comme 'parasites' pour les systèmes de protection sociale ». Elle note un peu plus loin que « [s]'il est vrai que l'origine du terme 'antitsiganisme' est européenne, la réalité qu'il exprime, à savoir la discrimination, est observable sous diverses formes dans le monde ».

2. Markus End donne une définition différente, en ce qu'il considère l'antitsiganisme comme « un phénomène social de l'histoire qui s'est stabilisé de lui-même et qui recouvre 1. une perception et une représentation qui tendent vers une vision homogène et réductrice de certains groupes sociaux stigmatisés dans le terme 'tsigane' ou d'autres termes apparentés ; 2. l'attribution de spécificités anormales aux personnes ainsi stigmatisées et 3. dans ce contexte, des structures sociales discriminantes et des pratiques violentes »¹⁴².

3. Bien que le terme et la définition de l'antitsiganisme continuent de faire débat et que son utilisation ou sa référence dans la jurisprudence reste limitée et imparfaite, l'antitsiganisme gagne en reconnaissance et fait son chemin dans les documents officiels. L'idée que l'antitsiganisme est l'une des causes majeures de l'exclusion des Roms semble faire largement consensus. Avec cette reconnaissance, on note que l'accent se déplace de l'inclusion sociale des Roms vers une action déterminée pour éliminer le phénomène.

2. Antitsiganisme : tendances générales et exemples locaux

a. Antitsiganisme : détérioration de l'acceptation sociale des Roms et des Gens du voyage

6. Concernant les **pays occidentaux**, la Commission note en 2015 que dans les « anciens » pays membres de l'UE, « des débats passionnés sur la libre circulation et les droits sociaux ont contribué à entretenir les stéréotypes négatifs concernant les Roms. En conséquence, dans plusieurs Etats membres, la majorité de la population a une opinion défavorable des Roms (Italie : 85 %, France : 66 %, Grèce : 53 %, Royaume-Uni : 50 %) »¹⁴³.

7. Selon une autre étude, les Roms constitueraient le groupe minoritaire le moins bien toléré en **Europe occidentale et du Nord** (France : 55 %, Allemagne : 42 %, Suède : 45 %, Finlande : 53 %, Norvège : 40 %, Grande-Bretagne : 58 %, Danemark : 72 %) ; dans l'ensemble des pays étudiés, leur

141 <http://www.ohchr.org/EN/Issues/Minorities/SRMinorities/Pages/GlobalStudyonRomaworldwide.aspx>

142 <http://docplayer.net/12396503-Antigypsyism-in-the-german-public-sphere.html>

143 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_communication2015_en.pdf

image plus négative que celle des musulmans, qui arrivent en deuxième position dans la plupart des pays¹⁴⁴.

8. Par ailleurs, comme le révèle une enquête réalisée par le Pew Research Centre, « il existe une forte corrélation entre l'idéologie et les comportements envers les Roms. Les sondés qui se disent de droite ont tendance à avoir des opinions plus négatives, même si celles-ci ne sont pas rares chez ceux qui se disent de gauche »¹⁴⁵. Vu la tendance à la droitisation des politiques européennes, une prolifération des sentiments négatifs à l'égard des Roms n'est pas à exclure.

9. Dans un rapport de 2014 de Human Right Watch sur l'Union européenne, il est écrit que « les Roms, les migrants et les demandeurs d'asile sont particulièrement marginalisés » et sont les premières victimes du crime de haine, de la violence et de la discrimination au sein de l'UE¹⁴⁶. Un autre document indique en outre que « deux grands groupes cristallisent depuis un certain temps déjà un discours public controversé et semblent être 'l'ennemi public numéro un' de la majorité des populistes et extrémistes de droite en Europe : les 'musulmans' et les 'Roms' »¹⁴⁷. En 2016, ces phénomènes se sont accentués pour tous les groupes susmentionnés.

10. On observe des tendances similaires dans les pays postcommunistes. Ainsi en **Pologne**, où la minorité rom est la minorité la plus mal perçue depuis des années, alors qu'elle est l'une des plus petites minorités nationales et la plus petite par rapport à des pays comme la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie ou la Bulgarie. On est néanmoins surpris par la baisse du niveau de tolérance depuis deux ans – si en 2014, 55 % des personnes interrogées avaient une perception négative des Roms¹⁴⁸, ce chiffre a grimpé à 67 % en 2016, à égalité avec les Arabes¹⁴⁹. En **Hongrie**, la « détérioration de la situation en matière de racisme et l'intolérance sont préoccupantes, l'antitsiganisme étant la forme d'intolérance la plus flagrante, comme l'ont montré des manifestations particulièrement hostiles, notamment la violence à l'égard des Roms, ainsi que les défilés et les patrouilles paramilitaires dans les villages où vivent des Roms ».

11. Les données contenues dans un rapport 2014 de la FRA confirment le phénomène dans de nombreux pays où vivent des Roms, jusque dans les anciens pays communistes : la majorité des Roms (54 %) se sentent discriminés lorsqu'ils cherchent un emploi rémunéré par exemple ; en République tchèque, ce pourcentage atteint 74 %, en Italie, en France ou en Pologne, il varie entre 64 et 68 %¹⁵⁰.

b. Antitsiganisme : les Roms au centre du discours sécuritaire

12. Ces dernières années, les Roms sont de plus en plus assimilés à un « problème de sécurité ». Que ce soit dans le discours politique, public, médiatique et parfois même universitaire, les Roms sont traités comme des « citoyens anormaux », incapables de s'intégrer dans la société majoritaire, prédisposés au crime et aux comportements abusifs, et enclins à enfreindre les normes sociales et juridiques. Un processus en témoigne bien souvent, qui consiste à problématiser et à racialiser des phénomènes sociaux comme la migration, la mendicité, le vagabondage, les mariages précoces ou forcés ou encore le chômage, généralement considérés comme traditionnels et inhérents à la culture romani.

13. Une telle orientation du discours sur les Roms fait peu de cas de facteurs historiques, institutionnels et socioéconomiques, et des clichés profondément ancrés que véhicule l'antitsiganisme ambiant. Les discours qui érigent les Roms en une menace pour l'ordre public conduisent à faire des Roms « un problème de sécurité » dans les politiques nationales et les justifient, comme c'est le cas dans différents pays européens (notamment en Italie, en France, en Hongrie et en Slovaquie)¹⁵¹.

144 https://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/g96awulgzv/Eurotrack_Minorities_W.pdf

145 Pew Research Center, en 2014 Global Attitude Survey (enquête au niveau mondial réalisée en 2014),

<http://www.pewglobal.org/2014/05/12/chapter-4-views-of-roma-muslims-jews/>

146 <https://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/european-union>

147 http://www.unitedagainstracism.org/archive/pages/thema07.htm#_5

148 http://www.cbos.pl/SPISKOM.POL/2014/K_020_14.PDF

149 <http://polska.newsweek.pl/ktore-narody-polacy-lubia-najbardziej-badanie-cbos.artykuly.383448.1.html>

150 Roma survey — Data in focus: Poverty and Employment: the situation of Roma in 11 EU Member States, FRA, 2014.

151 Voir par exemple : Huub van Baar, « The Securitization of Gypsies, Travellers and Roma in Europe: Context, Critique, Challenges », allocution du 3 décembre 2014 à New Scotland Yard, Londres, Royaume-Uni, dans le cadre du séminaire internationale Crime and Punishment: Gypsies, Travellers and Roma in the Criminal Justice System (Crime et Châtiment : les Tsiganes, les Gens du voyage/Travellers et les Roms et dans le système de justice pénale) organisé par l'IDRICS, Université New Buckinghamshire, et l'université de Warwick. Disponible à l'adresse suivante :

https://www.academia.edu/10862181/The_Securitization_of_Gypsies_Travellers_and_Roma_in_Europe_Context_Critique_Challenges_2014 ; Bărbulescu, Horia, « Constructing the Roma people as a societal threat: the Roma expulsions from

France ». *European Journal of Science and Theology* 8.1 (2012) : 279-289 ; Carrera, Sergio. « The Framing of the Roma as Abnormal EU Citizens ». *The Reconceptualization of European Union Citizenship* (2013): 33.

14. Présenter les Roms comme une menace sociale potentielle pour l'ordre public, comme les médias et les discours politiques ont de plus en plus tendance à le faire, favorise l'émergence de ce que Huub van Baar appelle un « antitsiganisme raisonnable ». Selon lui : « en vertu de ce raisonnement, vous avez légitimement le droit d'agir contre eux et de les traiter différemment, car ils sont sources de désagréments, sont impliqués dans des activités criminelles et peuvent d'une manière générale semer le trouble¹⁵² ». L'antitsiganisme devient ainsi légitime, justifiable et accepté par la société, au lieu d'être reconnu pour ce qu'il est en réalité : une forme de racisme.

15. Le discours sécuritaire peut se traduire en action concrète au niveau des autorités locales – de nombreux exemples en témoignent. On trouve un bon exemple de ce type de logique à Mouscron, en Belgique, où un mur va être érigé entre une nouvelle aire d'accueil rom et la commune, comme l'explique un élu local : « ainsi les gens ne pourront pas avoir d'accès direct à la Belgique. Ils devront faire le tour et ne viendront pas systématiquement. Le but n'est pas de cacher ces gens mais bien de mettre en place un dispositif plus sécurisant¹⁵³ ». On trouve aussi de nombreux exemples de 'discours sécuritaire sur la question rom' dans les anciens pays communistes et dans les anciens pays membres de l'UE.

c. Antitsiganisme et discours de haine

i. Personnalités publiques et rhétorique antitsigane

16. En **Italie**, le Centre européen pour les droits des Roms (le CEDR) a recensé 35 cas de discours de haine tenus par des personnalités publiques entre janvier 2013 et mars 2015, dont deux manifestations. Dans leur majorité (15 cas), les discours de haine sont imputables à la Lega Nord (Ligue du Nord)¹⁵⁴. Le chef du parti a à de multiples reprises tenu des propos anti-Roms ; en 2015, il a été accusé d'incitation à la haine raciale pour avoir déclaré vouloir « donner [aux Roms] six mois de préavis puis raser les campements de Roms »¹⁵⁵. Lors d'un débat télévisé en 2015, Gianluca Buonanno, un député italien de la Ligue du Nord (parti d'extrême-droite) au Parlement européen, a dit des Roms qu'ils sont la « lie de la société »¹⁵⁶. On note également une augmentation considérable de la violence verbale, de loin la forme d'expression de la discrimination la plus répandue. Selon Lunaria, 916 cas de violence verbale ont été signalés en 2014, contre 89 en 2011¹⁵⁷.

17. En 2013, Gilles Bourdouleix, homme politique **français** et maire de la petite ville de Cholet, a suscité l'indignation internationale après avoir déclaré que « Hitler n'en avait peut-être pas tué assez¹⁵⁸ ». En 2014, des politiques hongrois et tchèques auraient nié le génocide des Roms¹⁵⁹.

18. En **Roumanie**, il a été souligné en 2014 que « les propos anti-Roms sont tenus par des responsables politiques des trois grands partis – la gauche, la droite et les libéraux¹⁶⁰ », notamment lors de déclarations faites à l'occasion d'entrevues TV et en ligne. En 2013, Buglea Rares, le leader du Parti national libéral (PNL), a été condamné pour avoir écrit dans un message sur Facebook qu'il était favorable à la stérilisation forcée des femmes roms.

19. En **Slovaquie**, la multiplication des propos anti-Roms est le fait des politiques, en particulier de ceux affiliés à des partis radicaux comme le Parti populaire « Notre Slovaquie ». M. Marian Kotleba, le leader de ce parti d'extrême-droite, s'est imposé aux élections grâce à son discours anti-Roms ; lors des élections régionales de 2013, il a axé son programme sur « la nécessité de sécuriser les alentours des campements de Roms » et de lutter contre « le favoritisme déloyal au profit des parasites tsiganes ». En 2016, il a déclaré que « tous les mois, des extrémistes tsiganes violent ou tuent quelqu'un quelque part en toute impunité. La police et le ministre de l'intérieur, protègent les voleurs et les parasites¹⁶¹ ».

20. En **Bulgarie**, les cas de discours hostiles aux Roms par des personnalités publiques et des politiques sont légion. Parmi les exemples d'antitsiganisme les plus scandaleux, on peut citer celui du coprésident du Front patriotique Valeri Simeonov qui, en décembre 2014, a fait des déclarations désobligeantes pour les Roms à l'Assemblée nationale, les qualifiant de « grands singes impertinents, présomptueux et féroces » qui « veulent des prestations de maladie sans être malade,

152 https://www.academia.edu/8170981/The_Emergence_of_a_Reasonable_Anti-Gypsyism_in_Europe_2014

153 <http://www.romea.cz/en/news/france-building-a-wall-around-romani-camping-site>

154 http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/ITA/INT_CESCR_CSS_ITA_21312_E.pdf

155 <http://www.italianinsider.it/?q=node/2953>

156 <http://roma.idebate.org/news-articles/mep-indulges-anti-roma-rhetoric-during-italian-tv-show-0>

157 http://www.lunaria.org/wp-content/uploads/2014/11/Last_english_version_Libro_Bianco.pdf

158 <http://www.ibtimes.co.uk/gilles-bourdouleix-france-gypsy-hitler-kill-cholet-493310>

159 <http://www.romareact.org/news/view/1981>

160 <https://euobserver.com/eu-elections/123907>

161 <http://www.ft.com/cms/s/0/106fdaf2-e46e-11e5-ac45-5c039e797d1c.html#axzz45bpFLH10>

une prise en charge pour des enfants qui se vautrent avec les porcs dans la rue et des prestations de maternité pour des femmes qui se comportent comme des chiennes¹⁶² ». Quelques jours auparavant, le ministre de la Santé Petar Moskov avait assimilé les Roms à des « animaux », déclarant que « ceux qui choisissent de se comporter comme des animaux méritent d'être traités comme tels » après l'agression d'ambulanciers dans un quartier roms¹⁶³. Dans son rapport de 2014, l'ECRI note que « le discours de haine à caractère raciste et intolérant se développe dans le discours politique » et qu'un « nombre croissant de groupes et de partis politiques ultranationalistes ou fascistes opèrent en Bulgarie¹⁶⁴ ». Les propos anti-Roms, répandus dans le discours politique en Bulgarie, incitent à la haine et à la violence et favorisent un environnement où l'antitsiganisme est légitime et toléré. Selon le président du Comité Helsinki bulgare, « en 2015, les partis nationalistes de tendance néototalitaire (au pouvoir et dans l'opposition) sont devenus les premières sources d'incitation à la haine, à la discrimination et à la violence à l'égard des Roms, des musulmans et des réfugiés¹⁶⁵ ».

21. Les propos antitsiganes dans le discours politique ne sont pas seulement marqués par les propos extrémistes tenus en dehors de la sphère politique traditionnelle, ils en font de plus en plus partie. En **Grèce et Hongrie**, par exemple, des partis aux discours extrémistes ont été élus dans les parlements nationaux : le parti grec Aube dorée (Χρυσή Αυγή), qui cible les migrants clandestins, et le mouvement pour une meilleure Hongrie (Jobbik Magyarorszáért Mozgalom), qui cible principalement les Roms et les juifs¹⁶⁶. Pendant la campagne pour les législatives de 2013 en **République tchèque**, le nouveau parti populiste de droite Aube de la démocratie directe a ouvertement appelé aux sentiments anti-Roms, son leader incitant les Roms à quitter le territoire tchèque et à fonder leur propre Etat ou, mieux, à « retourner en Inde » ; son parti a remporté 14 sièges¹⁶⁷. Plus récemment, en 2016 en **Slovaquie**, l'ultranationaliste Parti populaire « Notre Slovaquie » a remporté 14 sièges au parlement¹⁶⁸.

22. Le discours anti-Roms est répandu jusqu'au plus haut niveau. Concernant la **République tchèque**, des analystes estiment que « le président Milos Zeman a jeté de l'huile sur le feu en déclarant lors d'une interview accordée au journal Deník que ceux qui vivent dans des ghettos ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes¹⁶⁹ ». Le président tchèque est également l'auteur de déclarations controversées sur les Roms en 2014. Dans son rapport sur la République tchèque, l'ECRI note avec préoccupation que le terme « inadaptable » pour désigner certains groupes vulnérables, en particulier les Roms, est devenu monnaie courante dans le discours public et dans les médias. L'ECRI et d'autres instances¹⁷⁰ ont à maintes reprises appelé à bannir ce terme dans tout contexte officiel¹⁷¹.

23. Les déclarations et sentiments anti-Roms risquent de devenir la marque de fabrique de certains partis politiques. En 2015 en **Suède**, le parti nationaliste « Démocrates de Suède » a ainsi lancé une campagne anti-Roms en collant des affiches dans le métro de Stockholm. Comme le rapporte Michael Guet de l'Equipe d'appui du RSSG pour les questions relatives aux Roms, les affiches en anglais ciblaient les touristes et incitaient clairement à « la haine raciale contre un groupe ethnique en particulier – les Roms – représenté de manière très négative et stéréotypée. Non seulement ces affiches sont extrêmement discutables et provocatrices, mais elles désinforment l'opinion¹⁷² ». Certains universitaires voient dans cette forme d'expression de l'antitsiganisme un exemple de discours génocidaire¹⁷³.

ii. Antitsiganisme dans les médias

24. Selon un rapport de l'ECRI sur la **République tchèque**, « les Roms sont toujours la cible principale du racisme dans les médias. En 2013 a été réalisée une étude des stéréotypes associés à l'image des Roms dans les médias » qui a conclu « qu'une grande partie des informations

162 <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252891#wrapper>

163 <http://www.romea.cz/en/news/bulgaria-attacks-on-ambulance-crews-launch-new-discussion-about-romani-integration>

164 <https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Bulgaria/BGR-CbC-V-2014-036-FRE.pdf>

165 <http://www.bghelsinki.org/en/news/press/single/bulgarian-helsinki-committees-annual-report-bulgaria-faced-serious-challenges-sphere-human-rights-2015/>

166 Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), *Racisme, discrimination, intolérance et extrémisme: learning from experiences in Greece and Hungary*, 2013 (Racisme, discrimination, intolérance et extrémisme : tirer les enseignements des événements survenus en Grèce et en Hongrie).

167 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Czech_Republic/CZE-CbC-V-2015-035-ENG.pdf

168 <http://www.ft.com/cms/s/0/106fdaf2-e46e-11e5-ac45-5c039e797d1c.html#axzz45bpFLH1O>

169 <http://www.romea.cz/en/news/czech/together-to-school-coalition-protests-use-of-the-term-inadaptables-in-czech-media>

170 <http://www.romea.cz/en/news/czech/together-to-school-coalition-protests-use-of-the-term-inadaptables-in-czech-media>

171 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Czech_Republic/CZE-CbC-V-2015-035-FRE.pdf

172 http://a.cs.coe.int/team81/opre_platform/SitePages/Home.aspx

173 Emma Townsend, « Hate Speech or Genocidal Discourse? An Examination of Anti-Roma Sentiment in Contemporary Europe », *Journal of Multidisciplinary International Studies*, vol. 11, n° 1, janvier 2014

consacrées aux Roms se compose de nouvelles sur les manifestations anti-Roms, l'augmentation de la délinquance parmi les Roms et les sentiments anti-Roms croissants de la population majoritaire¹⁷⁴.»

25. Dans son rapport « Human Rights Abuses and Discrimination Against Roma 2015 » (Abus des droits de l'homme et discrimination des Roms en 2015), le Bureau d'Information Européen sur les Roms (ERIO) relève que les propos anti-Roms se multiplient dans les médias en ligne et dans les blogs **tchèques**¹⁷⁵. Il souligne que le journal populaire tchèque Blesk a lancé une campagne contre l'éducation inclusive des Roms en 2016¹⁷⁶.

26. En **Bulgarie**, une étude de 2016 sur « le discours de haine en Bulgarie : les zones à risques et les objets vulnérables » a montré que le discours de haine abonde dans les médias bulgares. Les premières victimes seraient les Roms bulgares, mentionnés dans 93 % des cas figurant dans l'étude¹⁷⁷.

27. Au **Royaume-Uni**, le Mouvement irlandais des Travellers en Grande-Bretagne a rapporté de nombreux exemples de parti pris, de racisme et de clichés dans les sujets sur les Tsiganes, les Roms et les Travellers dans les médias¹⁷⁸.

28. En **Autriche**, un rapport récent du Romano Centro fourmille d'exemples de présentations stéréotypées dans les médias, et affirme que cette pratique est courante dans les médias d'extrême droite comme dans les médias majoritaires. Bien que « les articles ouvertement racistes soient rares », les médias utilisent les termes « Roms » et « mendiants » comme synonymes, associent les Roms à la mendicité ou à des activités criminelles, et n'hésitent pas à convoquer l'image d'une « mafia de la mendicité ». Un tel portrait des Roms « contribue à renforcer la minorité criminelle » et augmente le ressentiment¹⁷⁹.

29. Selon plusieurs rapports, on recense tous les deux jours en **Italie** un cas grave de discours de haine qui criminalise et stigmatise sans distinction les communautés de Sintis¹⁸⁰. Les mêmes sources soulignent également que 79 % des incidents liés aux discours de haine dans les médias (sur papier et en ligne) signalés sont le fait de responsables politiques et d'élus locaux.

iii. Antitsiganisme en ligne

30. Au **Royaume-Uni**, un rapport de 2014 présume que les Roms, les Tsiganes et les Travellers sont la cible numéro un du discours de haine sur Twitter¹⁸¹.

31. Dès 2010, un mémoire de Master décrivait la prolifération des propos haineux à l'égard des Roms dans les forums Internet, affirmant qu'« en **Roumanie**, les Roms sont considérés, du moins dans les forums Internet étudiés, comme l'obstacle numéro un à la réalisation du 'fantasme un pays, une nation' des mouvements et des pays d'extrême droite¹⁸².

32. Selon le rapport 2015 du projet PROXI, les Roms font partie des principaux groupes cibles qui cristallisent le discours de haine en **Espagne**, en **France**, en **Italie** et en **Roumanie**¹⁸³. En **Espagne**, le projet PROXI a analysé les commentaires postés sur les forums de trois grands quotidiens espagnols et ont constaté que près de 60 % des commentaires sur les Roms peuvent être considérés comme étant intolérants (discours de haine, clichés, rumeurs, antitsiganisme faible) – le pourcentage est le même en relation avec le discours anti-immigration¹⁸⁴.

174 https://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/Country-by-country/Czech_Republic/CZE-CbC-V-2015-035-FRE.pdf

175 http://cloud2.snappages.com/ecc3fa83da15cf423fe3aaa342f545fa355b24f3/Human%20Rights%20Abuses%20and%20Discrimination%20against%20Roma_2015.pdf

176 <http://www.romea.cz/en/news/czech/analysis-czech-tabloid-launches-campaign-against-inclusive-education>

177 <http://www.balkaninsight.com/en/article/experts-warn-against-epidemic-of-hate-speech-in-bulgaria-03-28-2016#sthash.YUfit8I5.dpuf>

178 <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20140122145147/http://www.levesoninquiry.org.uk/wp-content/uploads/2012/07/Submission-from-The-Irish-Traveller-Movement-April-20121.pdf>

179 « Anti-gypsyism in Austria », Romano Centro, 2015, http://www.romano-centro.org/downloads/Antigypsyism_in_Austria_2015.pdf

180 « Anti-gypsyism 2.0 Report 2013-2014 », Osservatorio 21 Luglio, 2014, http://www.21luglio.org/wp-content/uploads/2014/09/Antiziganismo-2-0_13-14_web.pdf

181 <http://www.wired.co.uk/news/archive/2014-06/18/hatebrain-stats-uk>

182 <https://helda.helsinki.fi/bitstream/handle/10138/18163/hatespee.pdf?sequence=1>

183 « Backgrounds, experiences and responses to online hate speech », PRISM PROJECT, 2015 http://www.unicri.it/special_topics/hate_crimes/Backgrounds_Experiences_and_Responses_to_Online_Hate_Speech_A_Comparative_Cross-Country_Analysis.pdf

184 « Informe del observatorio PROXI », Vol. 1, septembre 2015, <http://www.observatorioproxi.org/images/pdfs/INFORME-proxi-2015.pdf>

33. En **Slovaquie**, les experts ont fait part de leurs préoccupations à propos de l'augmentation des extrémismes en ligne¹⁸⁵.

34. En **République tchèque**, l'environnement en ligne favoriserait le discours hostile aux Roms et de nombreux blogs accepteraient régulièrement des contenus antitsiganes¹⁸⁶. Par ailleurs, l'adoption de la Stratégie pour l'intégration des Roms d'ici à 2020 aurait concentré les réactions haineuses en ligne contre les Roms, parlant de « discrimination positive en faveur des Roms »¹⁸⁷.

35. En **Pologne**, une étude de 2015 a conclu que 74 % des adultes et 85 % des adolescents ont rencontré des discours de haine sur les Roms, principalement en ligne, que le discours de haine à l'égard des Roms est monnaie courante, surtout chez les adolescents, et qu'il est beaucoup mieux accepté que le discours de haine envers d'autres minorités¹⁸⁸.

iv. Infractions et violences motivées par la haine

36. En **France**, d'après le Centre européen pour les droits des Roms (le CEDR), « les actes de violence, le discours de haine et les cas de rejet de Roms ou de personnes assimilées se sont multipliés, ce qui démontre clairement une augmentation alarmante de l'antitsiganisme, dont le niveau était déjà élevé en France¹⁸⁹ ». En 2014, à Paris, un jeune Rom a été plongé dans un coma artificiel après avoir été enlevé et passé à tabac par un groupe d'autodéfense¹⁹⁰.

37. En **Italie**, le CEDR a recensé de nombreux cas de Roms victimes d'agressions ou de violences, et de cocktails Molotov lancés sur des campements de Roms entre 2013 et 2015¹⁹¹, mais estime que de nombreux actes de violence ne sont jamais signalés. Un projet développé par le CEDR et financé par l'Open Society Initiatives for Europe (OSIFE) a créé un outil en ligne permettant de signaler le crime et le discours de haine en Italie en France¹⁹².

38. En **République tchèque**, le discours de haine cible en premier lieu les Roms. Des études de la Commission européenne ont montré que 32 % des Roms ont été physiquement agressés ou menacés d'agression en raison de leur nationalité¹⁹³. En outre, selon les statistiques de la police tchèque, le nombre de cas de violence « motivée par la nationalité, la religion, l'orientation sexuelle ou la couleur de peau est passé de 38 en 2012 à 211 » en 2013¹⁹⁴. D'après un rapport de l'IUSTITIA, les Roms et les musulmans sont les principales victimes du crime de haine¹⁹⁵.

39. En **Bulgarie**, des cas de violence à l'égard des Roms ont également été rapportés. Ainsi en 2013, un Bulgare a tué trois membres d'une famille rom avant de mettre fin à ses jours¹⁹⁶.

40. Le rapport 2014 du Centre FXB pour la Santé et les Droits de l'Homme à Harvard a tiré la sonnette d'alarme sur l'accélération de la violence anti-Roms en **Hongrie** dressant la longue liste des violations de droits de l'homme – crimes de haine et violence motivée par la haine, assassinats racistes, manifestations anti-Roms et agressions¹⁹⁷.

41. En **Pologne**, selon le procureur général, le nombre de crimes de haine à caractère racial a augmenté de façon exponentielle – 1548 cas signalés en 2015 contre 835 en 2013. Les Roms sont les principales cibles du crime de haine, suivis par les juifs et les musulmans¹⁹⁸.

42. Les Roms sont également victimes et particulièrement vulnérables en période de troubles sociaux et de conflits internes. Pendant la crise **ukrainienne**, les communautés roms ont été à de multiples reprises victimes d'agressions racistes, de tirs, d'incendies et d'agressions physiques, comme le rapporte le Centre européen des droits des Roms (CEDR)¹⁹⁹ et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH)²⁰⁰. L'OMS estime par ailleurs que

185 <http://spectator.sme.sk/c/20056743/government-taking-note-of-online-extremism.html>

186 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-online-environment-cultivating-hatred-of-roma>

187 <http://www.romea.cz/en/news/czech/analysis-roma-replace-muslims-as-main-target-for-czech-hate-online>

188 <http://siectolerancji.pl/sites/default/files/Romowie2015.pdf>

189 <http://www.errc.org/article/more-than-11000-roma-migrants-forcefully-evicted-in-france-in-2015/4442>

190 <http://america.aljazeera.com/articles/2014/6/17/roma-attack-franceviolence.html>

191 http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/ITA/INT_CESCR_CSS_ITA_21312_E.pdf

192 <http://www.errc.org/about-us/projects/combating-hate-crime-and-hate-speech-in-france-and-italy/4446>

193 <http://www.romea.cz/en/news/czech/hate-violence-and-romani-people-in-the-czech-republic>

194 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-republic-number-of-victims-of-hate-violence-rose-in-2013>

195 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-ngo-report-finds-muslims-and-roma-most-frequent-victims-of-hate-violence>

196 <http://www.romea.cz/en/news/world/bulgarian-man-shoots-dead-three-romani-people-before-committing-suicide>

197 https://cdn2.sph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/5/2014/02/FXB-Hungary-Report_Released-February-3-2014.pdf

198 <http://bialystok.wyborcza.pl/bialystok/1,35241,19979096,zniewazanie-grozby-pobicia-lawinowo-rosnie-liczba-przestepstw.html?disableRedirects=true>

199 <http://www.errc.org/article/joint-statement-on-violence-against-roma-in-ukraine/4278>

200 <http://www.osce.org/odihr/124494?download=true>

dans l'est du pays 10 000 Roms auraient été contraints de fuir leur lieu de résidence depuis le début de la crise²⁰¹.

43. Les Roms sont aussi victimes de **violences policières**. Dans l'est de la **Slovaquie**, par exemple, la police aurait blessé 15 Roms lors de leur intervention dans un campement situé près de Michalovce en 2015²⁰². Selon ROMEA, il s'agit de l'une des nombreuses interventions problématiques des forces de police dans les communautés roms dans le pays²⁰³.

44. Le Département d'Etat américain rapporte qu'en **Roumanie**, « les problèmes majeurs en matière de droits de l'homme incluent les mauvais traitements et le harcèlement de détenus et de Roms par la police et la gendarmerie ». On peut aussi citer, en 2014, le cas de l'agent de police George Stefan qui aurait battu à mort un jeune Rom de 26 ans ou les brutalités policières dans la communauté rom de Racos, dans le comté de Brasov²⁰⁴. Les violences policières dont les Roms sont victimes en Europe occidentale sont également problématiques.

45. En **Hongrie**, les Roms sont souvent maltraités par la police, qui les accuse fréquemment de délits absurdes ; en réponse, le Centre de presse romani (RSK) a lancé une campagne pour recenser les cas les plus absurdes d'accusations policières contre les Roms²⁰⁵.

46. En **Italie**, une organisation rom locale a dénoncé des brutalités policières en 2015, après une descente de police au campement de rom à l'écart de la zone du Tor Cervera à Rome²⁰⁶.

47. En 2012, au **Portugal**, un agent de police en civil a tiré sur un Rom en plein visage. Le policier lui aurait dit : « je hais les Roms et si je pouvais, j'éliminerais tous ceux de ta race²⁰⁷ ». Depuis 2011, le CEDR a engagé de nombreuses poursuites judiciaires pour brutalités policières en Macédoine, en Bulgarie, en Serbie, en Slovaquie, etc.²⁰⁸ Certaines affaires concernaient également des violences policières sur des mineurs et des jeunes Roms²⁰⁹.

48. Il convient à cet égard de rappeler qu'engager des poursuites pour mauvaise conduite et brutalités policière reste compliqué et aboutit rarement au tribunal. Un rapport de 2015 du Comité des Nations Unies contre la torture (CAT) sur la **Slovaquie** conclut que « la répression systématique par la police va de pair avec l'inefficacité des enquêtes sur les allégations de mauvaise conduite de la part de la police²¹⁰ ». Malgré les appels lancés au gouvernement slovaque pour qu'il enquête de manière satisfaisante dans ces affaires, la pratique consiste toujours à nier tout acte répréhensible – le 1^{er} avril 2016, « les enquêteurs du ministère slovaque de l'Intérieur ont arrêté les poursuites dans toutes les affaires impliquant des agents de police »²¹¹.

v. Groupes extrémistes/d'extrême droite

49. « En **Hongrie**, l'un des aspects les plus inquiétants du problème du racisme et de l'intolérance est la présence de plus en plus visible d'organisations extrémistes au cours de ces dernières années. Le phénomène se caractérise par la combinaison d'une forte présence au parlement hongrois d'un parti dont les membres utilisent un discours extrémiste et les liens étroits entre ce parti et les groupes paramilitaires qui se livrent à des actes d'intimidation dont les Roms sont victimes. (...) Certaines [manifestations hostiles] consistent en des défilés d'intimidation en uniforme paramilitaire et des patrouilles par des groupes d'autodéfense dans les villages où vivent des Roms. A la suite de la marche organisée dans le village de Gyöngyöspata le 6 mars 2011, qui avait rassemblé 2 000 personnes et dont la presse s'est largement fait l'écho, des groupes d'autodéfense ont patrouillé dans le village pendant plusieurs semaines, menaçant, intimidant et harcelant des habitants roms, et

201 <http://www.euro.who.int/en/health-topics/health-determinants/roma-health/news/news/2015/04/who-and-partners-increase-focus-on-roma-population-in-ukraine>

202 <http://spectator.sme.sk/c/20056808/roma-allege-police-brutality-in-eastern-slovak-village.html>

203 <http://www.romea.cz/en/news/world/slovakia-mayor-and-romani-residents-say-police-brutalized-them-police-deny-it>

204 <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252891#wrapper>

205 <http://www.romea.cz/en/news/world/hungary-roma-press-center-launches-ironic-campaign-against-police-abuse-featuring-leading-actors>

206 <http://www.gazzettadelsud.it/news/english/135332/Roma-people-denounce--savage--police-attack-on-women--kids.html>

207 <https://www.publico.pt/sociedade/noticia/policia-movido-por-odio-racial-condenado-por-baleiar-cigano-que-so-queria-conversar-1729238>

208 <http://www.errc.org/article/domestic-cases-state-response-to-violence-and-hate-speech/4405>

209 Par exemple : <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-republic-romani-youth-beaten-by-police-says-officers-told-him-he-would-die>

210 <http://www.errc.org/article/un-slovak-politicians-must-not-tolerate-police-violence-against-roma/4417>

211 <https://www.opendemocracy.net/can-europe-make-it/bernard-rorke/slovakia-roma-exclusion-and-dark-side-of-democracy>

d'autres incidents du même genre ont eu lieu en 2012 et en 2013 dans d'autres communes (Cegléd, Devecsér, Hajdúhadház et Miskolc)²¹².

50. A Tiszavasvári, une ville située dans l'est de la **Hongrie**, le maire ultranationaliste du Jobbik Erik Fülöp a décidé de confier les rênes de la police municipale au groupe extrémiste Association de la Légion d'honneur (*Becsület Légiója Egyesület*) et de lui accorder des compétences dans les affaires touchant aux services d'aide à l'enfance et aux services sociaux. En février 2016, les parents roms ont paniqué en apprenant que la municipalité avait l'intention de placer leurs enfants sous la tutelle de l'Etat²¹³.

51. En **Bulgarie**, des groupes fascistes ciblent tout particulièrement la population rom²¹⁴.

52. Les « Soldiers of Odin », groupe d'autodéfense finlandais d'extrême droite, ont entendu leurs activités ces derniers mois en **Norvège**, en **Suède** et en **Estonie**²¹⁵. En **Suède**, les actes de propagande néonazie auraient battu des records – ils auraient augmenté de 23 % entre 2014 et 2015²¹⁶. Des groupes d'autodéfense d'extrême droite patrouilleraient le long de la frontière avec le Danemark pour refouler les migrants²¹⁷.

53. Bien que ces groupes soient surtout hostiles à l'immigration, les médias de droite montrent qu'ils ciblent aussi les Roms²¹⁸. Selon certains analystes, les groupes d'autodéfense « prétendaient aider la police à lutter contre la 'criminalité rom'. Ils ont trouvé un nouveau créneau d'activité et ils recherchent l'approbation de la société au motif qu'ils veulent protéger leur pays des musulmans²¹⁹ ». Il existe aussi des groupes d'autodéfense qui ciblent expressément les Roms. Récemment, les membres du Parti national **slovaque**, ultranationaliste, ont fait part de leur intention de créer une milice privée nationale afin de protéger le pays contre les « criminels roms » ; elle serait par exemple chargée de patrouiller dans les trains de nuit²²⁰. Le politicien ultranationaliste Bogdan Diaconu aurait mis sur pied une patrouille d'autodéfense anti-Roms en **Roumanie**²²¹.

d. Radicalisation générale des sociétés européennes

54. En **République tchèque**, selon un sondage STEM réalisé en 2015, 73 % des Tchèques sont opposés à l'idée que toute personne résidant sur le territoire national puisse obtenir la citoyenneté, contre 67 % 2014 – un record. De la même manière, ils sont 67 % à considérer que les étrangers représentent une menace pour la sécurité (60 % en 2014). Les minorités ethniques établies en République tchèque ne sont pas épargnées – 69 % des Tchèques ne veulent pas que les minorités ethniques puissent vivre conformément à leurs traditions, contre 54 % 2014²²².

55. En **Hongrie**, « les réfugiés et les demandeurs d'asile sont eux aussi la cible du crime et du discours de haine²²³ ». Les attitudes négatives à l'égard des étrangers, des demandeurs d'asile et des réfugiés ont augmenté, surtout dans les zones rurales : selon un sondage de 2013 réalisé par l'institut Tarki, 36 % des adultes ont reconnu être xénophobes (la Hongrie ne devrait pas accueillir les demandeurs d'asile) et seulement 11 % ont déclaré avoir un avis favorable sur les étrangers (la Hongrie devrait accueillir tous les demandeurs d'asile)²²⁴.

212 Voir le rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe à la suite de sa visite en Hongrie du 1er au 4 juillet 2014, CommDH(2014)21, 16 décembre 2014.

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CommDH\(2014\)21&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CommDH(2014)21&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383)

213 <http://hungarianfreepress.com/2016/02/16/panic-breaks-out-in-a-hungarian-roma-community/>

214 <http://www.dreamdeferred.org.uk/2016/04/fascism-and-the-far-right-in-europe-country-by-country-guide-part-one/>

215 <https://www.rt.com/news/337075-soldiers-of-odin-sweden/>

216 <http://www.thelocal.se/20150324/neo-nazi-activity-on-the-rise-in-sweden>

217 <https://www.rt.com/news/339927-sweden-nationalist-vigilantes-refugees/>

218 <http://www.dailystormer.com/successful-nationalist-street-patrols-against-anti-white-violence-in-finland/>

219 <http://wiadomosci.gazeta.pl/wiadomosci/1,114871,19933337,lowcy-migrantow-grasuja-w-europie-wschodniej-wsrod-nich-dinko.html>

220 <http://www.lalibre.be/actu/international/slovaquie-les-roms-s-inquietent-du-retour-de-la-peste-brune-5713a2c935702a22d679a174#87aa6>

221 <http://www.spiegel.de/politik/ausland/fluechtlinge-in-osteuropa-regierungen-dulden-selbstjustiz-der-buergerwehren-a-1087388.html>

222 <http://praguemonitor.com/2015/04/23/poll-czech-become-less-tolerant-foreigners>

223 Rapport du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe à la suite de sa visite en Hongrie, Strasbourg, 16 décembre 2014,

[https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CommDH\(2014\)21&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383](https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?Ref=CommDH(2014)21&Language=lanEnglish&Ver=original&BackColorInternet=C3C3C3&BackColorIntranet=EDB021&BackColorLogged=F5D383) ; Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA),

Racisme, discrimination, intolérance et extrémisme : tirer les enseignements des événements survenus en Grèce et en Hongrie, 2013

224 http://www.tarki.hu/hu/news/2013/kitekint/20130205_idegenellenesseg.html.

56. La Bulgarie mise à part, des manifestations anti-Roms ont été signalées dans d'autres pays depuis quelques années, principalement en **République tchèque**, en **Irlande** (à Waterford en 2014)²²⁵, et en **Serbie** (en 2013)²²⁶.

57. En **Europe occidentale**, la xénophobie, le racisme, ainsi que la violence et les infractions à caractère raciste ont également augmenté. C'est notamment le cas en **Espagne**, où les crimes de haine contre les musulmans ont plus que décuplé depuis 2014²²⁷ et en **Italie**, où le CEDR a recensé 20 cas de discours de haine impliquant des citoyens, dont des manifestations, des tracts, des protestations et une interdiction imposées aux Roms entre janvier 2013 et mars 2015²²⁸. En février 2015, on pouvait lire sur une affiche collée sur le mur d'un bâtiment de Vicence : « nous avons vu des tziganes dans les rues qui regardaient par les fenêtres pour vous cambrioler. Tirez à vue et nous arriverons ! »²²⁹

58. Aux élections européennes de 2014, les partis situés à l'extrême droite de l'échiquier politique ont remporté un nombre significatif de sièges, entraînant en 2015 la formation d'un groupe politique appelé Groupe Europe des Nations et des Libertés au Parlement européen²³⁰.

59. Les pays particulièrement affectés par la crise actuelle des réfugiés ont également vu augmenter le racisme et la xénophobie et la popularité des partis extrémistes et xénophobes. Par exemple en **Grèce**, où la crise économique et l'afflux croissant de demandeurs d'asile ont eu pour conséquence « une influence croissante du parti extrémiste Aube dorée et ses victoire électorales en 2012, ainsi que les menaces et les agressions de migrants par des groupes extrémistes²³¹ ».

e. Antitsiganisme institutionnel : Mise en perspective

i. Accès aux droits économiques et sociaux

60. Le fait de ne pas profiter des possibilités de financement et de ne pas faire de l'inclusion des Roms une priorité ne fait qu'empêcher une mise en œuvre efficace des politiques d'intégration des Roms au niveau local. Ainsi au **Royaume-Uni**, d'après un document d'information du Roma Support Group, les Local Enterprise Partnerships (LEPs ; partenariats d'entreprises locales) ont omis d'inclure les Roms, les Tsiganes et les Travellers dans leur stratégie. D'après les études portant sur les priorités des 39 LEPs en Angleterre, les Roms ne figurent parmi les bénéficiaires potentiels que dans quatre domaines. Les LEPs n'ont pas fait en sorte que les Roms puissent bénéficier des 6 milliards de livres des programmes d'investissement dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020²³².

ii. Evacuations/expulsions forcées

61. En **Suède**, selon un rapport sur « les droits de l'homme qui dérangent : accès à l'eau et l'assainissement dans les localités roms informelles en Suède », les municipalités ont ordonné plus de 80 expulsions de citoyens européens vulnérables, en majorité des Roms, depuis 2013²³³.

62. En **Bulgarie**, de nombreuses évacuations forcées et démolitions de campements roms ont été signalées en 2015 ; elles ont suscité des tensions et des protestations, surtout à Varna et à Garmen. Aucun logement convenable n'a été proposé aux Roms concernés²³⁴.

63. Les évacuations forcées peuvent être instrumentalisées par les élus locaux, comme en témoigne une affaire bulgare. Des manifestations anti-Roms rassemblant des milliers de personnes ont eu lieu dans le village de Radnevo, après un incident de la route au cours duquel trois Bulgares ont été blessés par des Roms de sexe masculin. Ces derniers ont été accusés de tentative d'homicide. Or, comme le rapporte le CEDR, le maire du village Tenjo Tenev a décidé d'appliquer une sanction

225 <http://www.irishtimes.com/life-and-style/people/behind-the-news-anti-roma-protests-in-waterford-1.1983698>

226 http://media-diversity.org/en/index.php?option=com_content&view=article&id=2661:serbian-newspaper-initiated-anti-roma-protest&catid=35:media-news-a-content&Itemid=34

227 <http://www.thelocal.es/20160413/hate-crime-against-muslims-rises-tenfold-in-spain>

228 http://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/ITA/INT_CESCR_CSS_ITA_21312_E.pdf

229 http://www.huffingtonpost.it/2015/02/18/sparate-a-vista-aqli-zingari_n_6703408.html

230 <https://euobserver.com/political/129129>

231 Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), *Racisme, discrimination, intolérance et extrémisme: learning from experiences in Greece and Hungary* (Racisme, discrimination, intolérance et extrémisme : tirer les enseignements des événements survenus en Grèce et en Hongrie), 2013

232 https://drive.google.com/file/d/0B2lw1_Krg5qnUWJHLUQ0S0REelU/view

233 « Inconvenient Human Rights: Access to Water and Sanitation in Sweden's Informal Roma Settlements »

<http://rwi.lu.se/app/uploads/2016/04/Inconvenient-Human-Rights.pdf>

234 <http://www.novinite.com/articles/169536/Five+Illegal+Residential+Buildings+Demolished+in+Bulgaria%E2%80%99s+Garmen>

collective à l'ensemble du quartier rom et engagé des procédures pour identifier et démolir les logements informels où vivaient plus de 1200 Roms depuis plus de 20 ans²³⁵.

64. En **Roumanie**, les expulsions ou tentatives d'expulsion de Roms se sont poursuivies ces dernières années à Bucarest, Caracal, Baia Mare, Eforie, et dans d'autres communes²³⁶.

65. En **Hongrie**, des cas d'expulsions forcées ont été rapportés. En 2015, une ville de Miskolc, dans le nord du pays, a commencé à expulser de force sa communauté rom, malgré l'ordonnance du tribunal de ne pas faire procéder à l'expulsion²³⁷.

66. Des expulsions forcées de Roms ont également été signalées en **Pologne**²³⁸ et en **Finlande**, où selon la police d'Helsinki, les démolitions de campements roms sont quasi quotidiennes²³⁹.

67. Selon le CEDR, « on prête moins d'attention aux expulsions forcées de Roms dans les pays situés en dehors de l'UE comme la Serbie (où les Roms sont expulsés de leurs maisons pratiquement sans préavis et envoyés dans un autre ensemble de préfabriqués), la Macédoine, l'Albanie, la Turquie et l'Ukraine²⁴⁰ ». En **Serbie**, par exemple, Belgrade a expulsé de force un millier de Roms ; Amnesty International a indiqué que trois ans plus tard, les Roms concernés n'avaient toujours pas retrouvé de logement convenable²⁴¹. Des cas d'expulsion ont également été signalés en **Albanie**²⁴² et en **Turquie**²⁴³.

iii. Ségrégation dans l'espace public et les écoles

68. En **République tchèque**, plusieurs villes (la dernière en date étant Duchcov, en 2015), ont pris des arrêtés interdisant aux habitants de s'asseoir sur des murets ou des murs de béton, d'installer des fauteuils dans la rue et de faire cuire des aliments dans les espaces publics. Selon certains critiques, l'arrêté vise les habitants roms²⁴⁴.

69. En **Italie**, les Roms expulsés sont relogés dans des camps et des structures d'accueil provisoire situés dans des endroits éloignés, ils n'ont accès ni à l'éducation ni à l'emploi, sont rejetés en permanence et vivent dans des conditions particulièrement difficiles préjudiciables pour leur santé et leur sécurité. Cette situation, estime le CEDR, constitue une violation de la Directive sur l'égalité raciale²⁴⁵.

70. En **Roumanie**, selon le dernier rapport du Département d'Etat américain, « des informations indiquent que le gouvernement sépare effectivement les élèves roms des autres élèves et que les enfants roms sont victimes d'un traitement discriminatoire²⁴⁶ ».

71. Le rapport 2016 de l'OSF Justice Initiative sur les « effets des litiges stratégiques : la déségrégation des Roms à l'école », conclut que l'évaluation et la mesure de l'impact des litiges stratégiques « restent aléatoires²⁴⁷ ».

72. Le rapport de la Commission européenne sur la discrimination des enfants roms dans l'éducation (2014) rédigé par Lilla Farkas va dans le même sens : « tandis que les organisations internationales et supranationales adhèrent pleinement à l'intégration/l'inclusion sociale des Roms et condamnent régulièrement les sentiments anti-Roms et les pratiques d'exclusion, les politiques et les pratiques des Etats membres se seraient dans bien des cas considérablement éloignées de cette approche ». Plus loin, il est écrit : « la pratique a montré que ce n'est pas tant le constat de la discrimination

235 <https://www.facebook.com/EuropeanRomaRightsCentre/photos/a.367490363319026.81028.152127778188620/1009827549085301/?type=3&theater>

236 <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252891#wrapper>

237 <http://www.errc.org/blog/miskolc-mayor-remains-defiant-on-roma-evictions-despite-latest-court-ruling/96> ; <http://www.errc.org/article/hungarian-city-set-to-expel-its-roma/4293>

238 <http://www.roma.nomada.info.pl/en/37-en/first/70-romanian-roma-settlement-forced-eviction-in-gdansk-poland>

239 http://yle.fi/uutiset/helsinki_police_roma_camps_dismantled_almost_every_day/8068280

240 <http://www.errc.org/article/international-roma-day-and-every-other-day-sees-roma-fighting-back-against-forced-evictions-and-theyll-win/4471>

241 « Serbia: Roma still waiting for adequate housing », Amnesty International 2015,

<https://www.amnesty.org/en/documents/eur70/1308/2015/en/>

242 <http://www.undp.org/content/dam/albania/docs/misc/Housing%20Policies%20and%20Practice%20for%20Roma%20in%20Albania.pdf> ; <https://www.amnesty.org/download/.../EUR1126442015ENGLISH.pdf>

243 <http://www.hurriyetdailynews.com/constructor-destroys-shacks-in-istanbul-leaves-roma-people-homeless-in-winter-cold.aspx?pageID=238&nid=76543&NewsCatID=341>

244 <http://www.romea.cz/en/news/czech/yet-another-czech-town-bans-sitting-outdoors>

245 <http://www.errc.org/cms/upload/file/2015-eu-roma-framework-written-comments-19-february-2016.pdf>

246 <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252891#wrapper>

247 <https://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/strategic-litigation-impacts-roma-school-desegregation-20160407.pdf>

(indirecte) qui pose problème, que l'élaboration et la mise en œuvre de recours effectifs, proportionnés et dissuasifs²⁴⁸. »

73. Selon une évaluation récente du CEDR, malgré l'introduction de recours en manquement et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, la ségrégation scolaire reste une réalité. Dans des pays comme la **Hongrie**, la ségrégation scolaire des enfants roms a même empiré²⁴⁹. Dans d'autres pays comme la **Grèce** et la **République tchèque**, l'application des décisions judiciaires relatives à la déségrégation s'est heurtée à de fortes réticences, principalement aux attitudes des majorités non-roms opposées à la scolarisation inclusive. En **Slovaquie**, l'école en conteneurs a aggravé la ségrégation scolaire²⁵⁰. Selon Amnesty International, suite à un arrêt de référence de 2012 qui condamne la ségrégation illégale, « non seulement la ségrégation se poursuit, mais elle prend des formes encore plus graves²⁵¹. »

f. Incidence sur les femmes roms

74. Un rapport récent du Département d'Etat américain sur la **Roumanie** estime que « certaines femmes, surtout les femmes roms, ont eu du mal à accéder aux services de santé reproductive pour diverses raisons – manque d'information, discrimination ethnique, absence d'assurance maladie et pauvreté²⁵² ».

75. Les femmes roms seraient victimes d'une double discrimination, sexuelle et ethnique, et seraient tout particulièrement vulnérables sur le marché du travail, faute de compétence et de formation. La situation des femmes, en particulier les jeunes et des filles, est particulièrement difficile en termes d'éducation ; les filles seraient ainsi moins nombreuses que les garçons à poursuivre leur scolarité après 16 ans²⁵³. Les femmes roms (27 % selon certaines sources²⁵⁴) forment le groupe qui a le plus faible niveau d'éducation formelle.

76. Elles sont également vulnérables à la violence et aux agressions physiques motivées par la race. En 2013 en **Italie**, une Rom et son enfant ont été victimes d'une agression à l'acide et ont été gravement blessés. Des cas d'agression de femmes roms ont également été rapportés en 2013 en **Pologne**, en **Serbie** ; en 2014, des agressions physiques de femmes roms ont été signalées en **Pologne**, en **République tchèque** et au **Royaume-Uni**²⁵⁵.

g. Incidence sur les jeunes et les enfants roms

77. Au **Royaume-Uni**, une étude récente confirme que les enfants des Roms/Tsiganes et des Gens du voyage/Travellers ont quatre à cinq fois plus de chances d'être exclus du système scolaire que la moyenne nationale. Ils sont particulièrement vulnérables à l'école et sont victimes de harcèlement²⁵⁶.

78. En **Suède**, selon plusieurs rapports, la majorité des Roms interrogés ont été victimes de harcèlement et de remarques et de traitements discriminatoires à l'école²⁵⁷. En **Roumanie**, des étudiants roms seraient victimes de discrimination de la part des enseignants et des autres étudiants, ce qui dissuaderait les enfants roms de terminer leur scolarité. Des cas d'écoles qui refuseraient d'inscrire les étudiants roms et des cas de harcèlement permanent ont également été rapportés²⁵⁸.

79. Rappelons enfin qu'une récente étude sur l'éducation des Roms en **Turquie** a montré que « la majorité des enseignants en poste dans des quartiers principalement habités par des Roms demandent leur mutation au bout d'un an de fonction seulement²⁵⁹ ».

3. La crise des réfugiés et les communautés roms

a. Incidence directe

80. Des mesures ont été prises pour faire obstruction au droit des Roms de quitter leur pays ou le limiter, notamment par la Macédoine²⁶⁰. Certaines de ces restrictions s'appliquent non seulement aux

248 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/roma_childdiscrimination_en.pdf

249 <http://www.errc.org/cms/upload/file/2015-eu-roma-framework-written-comments-19-february-2016.pdf>

250 <https://www.opensocietyfoundations.org/sites/default/files/strategic-litigation-impacts-roma-school-deseegration-20160407.pdf>

251 <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2015/03/slovakia-segregation-of-roma-schoolchildren-worsens/>

252 <http://www.osce.org/odihr/187861>

253 <http://fra.europa.eu/sites/default/files/ep-request-roma-women.pdf>

254 <http://www.osce.org/odihr/187861>

255 <http://hatecrime.osce.org/what-hate-crime-bias-against-roma-and-sinti>

256 <http://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/uploads/IEF%20Gypsies%20Travellers%20and%20Roma.pdf>

257 http://www.internetjournalofcriminology.com/Wigerfelt_And_Wigerfelt_Anti-Gypsyism_in_Sweden_IJC_Feb_2015.pdf

258 <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrppt/humanrightsreport/index.htm?year=2015&dliid=252891#wrapper>

259 <http://www.hurriyetdailynews.com/turkeys-first-roma-deputy-calls-for-solid-action-against-discrimination-on-roma-day.aspx?pageID=238&nid=97516>

non ressortissants de l'UE, mais également aux migrants roms qui arrivent des nouveaux pays membres de l'UE comme la Roumanie et la Bulgarie ; elles consistent par exemple en des expulsions et des retours forcés dans leur pays d'origine. Dans le contexte actuel de la crise des réfugiés en Europe, ces tendances sont susceptibles d'avoir des répercussions sur la situation des Roms, comme l'indique par exemple certaines initiatives prises par l'Allemagne.

81. Dans les médias, des termes comme « migrant », « réfugié » et « demandeur d'asile » sont utilisés indifféremment ou presque, au mépris du véritable sens de chacun d'eux. En outre, l'afflux de migrants et la diversité de leurs origines nationales/ethniques rassemblent l'opinion, qui oppose « vrais réfugiés » et « faux réfugiés », ces derniers étant souvent assimilés à des « migrants économiques ». Les Roms sont perçus comme des « migrants économiques » et étaient jugés indésirables avant même le début de la crise migratoire²⁶¹. Les problèmes actuels posés par la vague de migration des réfugiés ne font que compliquer davantage la migration des Roms.

b. Principaux pays de première entrée (Turquie, Grèce, Italie, Espagne)

82. Le rapport de l'Institut pour le dialogue stratégique indique qu'entre 2012 et 2014, des groupes d'autodéfense d'extrême droite « (souvent en uniforme) maintiennent une présence visible dans les zones marquées par une forte présence des 'ennemis' présumés (Roms, migrants, demandeurs d'asile) »²⁶².

83. En **Grèce**, l'acceptation sociale des Roms recule, comme le montre, entre autres, la prolifération des propos hostiles aux Roms sur Internet. Si les groupes néonazis radicaux ciblent en priorité les immigrants, les Roms sont aussi victimes de la violence. Les Roms locaux craignent que l'augmentation de la xénophobie et du racisme, associée à l'activité croissante des groupes radicaux, ne se traduise par des actes de violence à leur égard. D'un autre côté, le contexte des crises politiques, économiques et des réfugiés en Grèce entraîne visiblement une dégradation et un abandon des mesures pour l'inclusion des Roms, aussi bien par l'Etat que par les pouvoirs locaux²⁶³.

i. Pays de transit

84. Les communautés roms musulmanes établies dans les Balkans et dans les pays situés sur les grands axes de transit empruntés par les réfugiés seraient particulièrement exposées. Certains, dont Darko Trifunović, délégué serbe de l'International Strategic Studies Association, affirment que dans les Balkans, les fondamentalistes islamistes recrutent des Roms et les forcent à adhérer à un islam radical.

85. De son côté, Jovan Damjanović, de la World Roma Organization Rromanipen, affirme que « les campements de Roms sont des cibles pour les terroristes – pour eux, nous sommes mal informés, peu instruits et économiquement et socialement défavorisés²⁶⁴ ». De la même manière, d'après l'agence de renseignement serbe, « les sentiments antimusulmans et les désaccords entre les institutions des affaires islamiques serbes ont permis aux extrémistes djihadistes violents d'exploiter les Roms et les communautés bosniaques défavorisées²⁶⁵ ». Plusieurs islamistes radicaux roms seraient en relation avec l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL) en **Bulgarie**²⁶⁶ et en **Serbie**²⁶⁷.

86. Alors qu'on ne dispose pas de données fiables sur la progression de l'intégrisme islamique dans les communautés roms musulmanes, les médias font état de liens supposés entre des Roms musulmans et des mouvements terroristes et radicaux, ce qui a des conséquences désastreuses sur les communautés roms. Selon certains responsables roms, « la pression extrémiste est due aux nouveaux obstacles à l'inclusion des Roms dans la société balkanique, car la 'majorité' les associe désormais aux dangers de l'intégrisme islamique²⁶⁸ ».

87. La situation peut aussi porter préjudice aux communautés roms qui migrent des Balkans vers les pays occidentaux. Certains analystes considèrent que le niveau de l'extrémisme djihadiste dans les Balkans est « sous-estimé²⁶⁹ » et évoquent l'infiltration et la présence de la propagande djihadiste

260 <http://www.errc.org/article/roma-rights-1-2014-going-nowhere-western-balkan-roma-and-eu-visa-liberalisation/4325/3>

262 http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/03/OldThreatNewApproach_2014.pdf

263 Entretien avec Manolis Rantis de l'association Rom Network en Grèce.

264 <http://www.romea.cz/en/news/world/self-proclaimed-islamic-state-trying-to-recruit-roma-in-the-balkans>

265 <http://www.balkaninsight.com/en/article/ijihadists-target-young-marginalised-serbian-muslims--03-27-2016>

266 <http://www.balkaninsight.com/en/article/the-roma-and-the-radicals-bulgaria-s-alleged-isis-support-base-01-10-2016-1>

267 <http://www.balkaninsight.com/en/article/ijihadists-target-young-marginalised-serbian-muslims--03-27-2016>

268 <http://www.romea.cz/en/news/world/self-proclaimed-islamic-state-trying-to-recruit-roma-in-the-balkans>

269 <http://www.balkaninsight.com/en/article/scale-of-balkan-ijihadist-extremism-underestimated--03-29-2016>

dans la plupart des pays des Balkans, notamment en Macédoine, en Albanie, au Kosovo, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Dans certains pays occidentaux, des cellules djihadistes ont été identifiées parmi les migrants originaires des Balkans. En Italie par exemple, des cellules radicales « à Milan, à Rome, en Ligurie, à Lucques et à Sienne, se sont infiltrées dans les communautés de migrants musulmans originaires d’Albanie, du Kosovo, de Macédoine et de Bosnie²⁷⁰ ». Récemment, un citoyen bosniaque installé en Autriche a été arrêté et condamné à une peine d’emprisonnement pour propagande djihadiste et recrutement de combattants²⁷¹.

88. Ces rapports peuvent favoriser la stigmatisation des migrants originaires des Balkans en Occident, parmi eux de nombreux Roms, et avoir des retombées concrètes, comme un profilage renforcé, des changements en termes de répression ou de législation. Manifestement, ces rapports alimentent le populisme, la radicalisation et les discours d’extrême droite des politiques occidentaux et des sociétés occidentales, contribuant ainsi à l’augmentation de la xénophobie et du racisme.

ii. Principaux pays d’accueil/de destination

89. Selon le rapport mondial 2016 de Human Rights Watch, « le nombre de retours forcés de Kosovars, la plupart d’origine albanaise, mais certains sont d’origine rom, ashkalie et égyptienne, depuis les pays d’Europe occidentale a considérablement augmenté. Cela s’explique en partie par le nombre élevé de demandes d’asile déposées principalement par des Kosovars albanais en Allemagne durant les premiers mois de l’année, dont l’immense majorité a été refusée ».

90. En 2014 en **France**, le gouvernement a proposé un projet de loi sur l’asile afin d’augmenter les solutions d’hébergement pour les demandeurs d’asile et d’accélérer la procédure. Parallèlement, il a proposé une nouvelle loi sur l’immigration autorisant la France à expulser les ressortissants d’autres pays de l’UE qui « représentent une menace pour un ‘intérêt fondamental de la société’ » ou qui « enfreignent la loi » – une mesure qui semble viser les Roms²⁷². Une clause similaire dans le projet de loi antiterroriste adopté par le Sénat en octobre 2014 inquiète les défenseurs des droits de l’homme qui redoutent qu’elle ne vise en réalité qu’à restreindre la liberté de circulation des ressortissants de l’UE et des Roms en particulier²⁷³. Dans ce contexte, le rapport 2015 du CEDR a constaté une augmentation des actes de violence et du discours de haine à l’encontre des Roms²⁷⁴. Il est surprenant cependant d’apprendre qu’un rapport récent de la Commission nationale consultative sur les droits de l’homme a indiqué que les Français sont désormais plus tolérants. Le rapport affirme également que l’antitsiganisme a légèrement reculé en 2015. La commission attribue ce fléchissement aux campagnes de sensibilisation lancées l’an dernier en France. Alors que les attitudes sont plus positives, le nombre d’incidents racistes a augmenté, pour atteindre le chiffre record de 2034 signalements. Le rapport ne précise pas toutefois combien de ces incidents visaient les Roms²⁷⁵.

270 <http://www.balkaninsight.com/en/article/italy-on-alert-over-jihadist-threat-from-balkans>

272 <https://www.hrw.org/world-report/2015/country-chapters/croatia-european-union-france-germany-greece-hungary-italy>

273 <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/france/11174598/France-proposes-to-bar-undesirable-EU-migrants-on-terror-grounds.html>

274 <http://www.errc.org/article/more-than-11000-roma-migrants-forcefully-evicted-in-france-in-2015/4442>

275 http://www.cncdh.fr/sites/default/files/les_essentiels_-_rapport_racisme_2015_page_a_page.pdf

iii. Les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) touchés indirectement

91. En 2014, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe s'est dit très préoccupé par la multiplication des actes de violence visant les communautés roms, notamment en Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque²⁷⁶. En 2016, cette tendance se poursuit ou s'accélère dans les pays du Groupe de Visegrad.

92. Dès 2014, à Andrychów en Pologne, la communauté rom a été victime de harcèlement par des groupes d'extrême droite, notamment lors de rassemblements anti-Roms aux cris de « Tsiganes, dégagez²⁷⁷ », et d'agressions physiques (une femme rom enceinte aurait été agressée)²⁷⁸.

93. L'incident est également lié à l'activité redoublée de groupes radicaux comme Obóz Narodowo-Radykalny (ONR). Le fait que leurs activités bénéficient de plus en plus du soutien du pouvoir en place est préoccupant – le ministère de la Défense prévoit de financer et de former des membres de tel groupes dans le cadre de son projet de force de défense territoriale²⁷⁹. En mai 2016, un groupe de supporters de foot a entièrement démoli un campement rom à Gdańsk²⁸⁰.

94. En **République tchèque**, selon certains rapports, les manifestations de haine et/ou les agressions contre les Roms se sont déplacées vers les migrants et les réfugiés. Selon les services de renseignement tchèques, les manifestations anti-Roms ont reculé en 2014, les extrémistes se focalisant sur des thèmes antimusulmans et menant des campagnes antieuropéennes.²⁸¹ L'antitsiganisme radical, cependant, s'accompagne d'actions spécifiques orchestrées par des groupes radicaux et des institutions. En 2015, la chambre de commerce d'Usti nad Labem a ainsi appelé au déploiement de l'armée dans les rues de la ville au motif qu'elle avait besoin d'aide pour gérer des problèmes causés par les migrants roms²⁸².

95. En **Slovaquie**, l'arrivée au pouvoir du parti ultranationaliste de Martin Kotleba « Notre Slovaquie » et l'expression de plus en plus radicale du discours antimusulmans, anti-réfugiés et ultranationaliste sont également préjudiciables à l'intégration des Roms. Kotleba et le Parti national slovaque (nationaliste), partenaire de la coalition au pouvoir, ont un long passé de propos anti-Roms. Selon Jarmila Lajcakova, du Centre de recherche sur l'ethnicité et la culture (CVEK), « le risque d'agression physique et d'intimidation des Roms s'est aussi amplifié²⁸³ ».

96. La **collaboration transnationale** des groupes d'autodéfense/milices ultranationalistes et radicaux, notamment au sein des pays du Groupe de Visegrad, est préoccupante. Ces groupes multiplient les échanges et les réseaux, et organisent des actions communes qui parfois visent les Roms. En 2015 par exemple, des néonazis et des extrémistes de droite polonais, slovaques et tchèques se sont rassemblés à Ostrava pour manifester contre les immigrants, avant de se diriger vers le quartier rom de la ville. La police a dû intervenir et a placé 63 extrémistes en détention²⁸⁴.

97. En **Roumanie**, des incidents motivés par la haine ont également été signalés. Tout récemment, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des Roms (le 8 avril 2016), la tente du Centre national de la culture rom dressée dans le jardin de l'université de Bucarest a été saccagée et taguée « morts aux tsiganes²⁸⁵ »

4. Action des pouvoirs locaux et régionaux

98. L'engagement personnel et la volonté politique des pouvoirs et élus locaux sont souvent des facteurs décisifs pour mettre en œuvre des mesures efficaces qui facilitent le processus d'intégration

276 <http://www.coe.int/en/web/commissioner/-/czech-republic-urgent-action-needed-to-protect-roma-from-racist-extremism>

277 <http://www.independent.co.uk/news/world/europe/polish-far-right-groups-stir-up-anti-roma-hatred-in-the-shadow-of-auschwitz-9595882.html>

278 <http://www.reuters.com/article/us-poland-farright-roma-idUSKBN0FE0AS20140709>

279 <http://polska.newsweek.pl/onr-zostanie-uznany-za-formacje-dzialajaca-na-rzecz-bezpieczenstwa-kraju-artykuly,384473,1.html>

280 <http://www.trojmiasto.info-migrator.pl/aktualnosci-trojmiasto/3107-grupa-kilkunastu-kibicow-zdemolowala-romskie-koczowisko-w-gdansku-policja-wiedziala-o-zagrozeniu-i-nie-zabezpieczyła-terenu?hitcount=0>

281 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-counter-intelligence-says-number-of-anti-romani-events-fell-in-2014-extremists-agitating-against-islam-instead>

282 <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/czechrepublic/11697126/Czech-town-calls-for-army-deployment-to-deal-with-Roma-migrants.html>

283 <https://au.news.yahoo.com/world/a/31295121/roma-face-uncertain-future-amid-slovakias-nationalist-surge/>

284 <http://www.romea.cz/en/news/czech/czech-polish-and-slovak-neo-nazis-protest-migrants-in-ostava-target-roma-area-63-right-wing-extremists-detained>

285 <http://stirileprotv.ro/stiri/actualitate/reactii-extrem-de-dure-dupa-ce-pe-un-cort-din-capitala-au-aparut-pesto-noapte-mesaie-rasiste-iohannis-este-oripilat.html>

des Roms. Un exemple positif est fourni par un article consacré à Jean-Luc Le Drenn, le maire d'Indre, en **France** :

« A l'approche de l'hiver, il a refusé d'autoriser de nouvelles expulsions. Avec le soutien de son équipe, il a organisé des actions de solidarité : une collecte de vêtements et l'installation de l'électricité et de douches pour les nouveaux arrivants, chaque famille payant 50 € par mois pour ce service. Il n'y a aucun problème de règlement par les familles, tient-il à préciser. Un habitant d'Indre sur trois était favorable à la présence des Roms dans la ville, un sur trois était incertain et un sur trois était contre, mais tous ont accepté d'autoriser les familles à rester et de les intégrer dans la communauté. La première étape a consisté à scolariser les enfants ; ils ont été pris en charge avec les autres élèves et parlent désormais un français sans accent. Le maire explique ensuite qu'ils ont dû concentrer leurs efforts sur six familles (sur 50) dénuées de ressources. La ville a acheté des caravanes pour ces six familles, les autres ont été relogées dans des municipalités qui avaient répondu favorablement au projet d'accueil et d'intégration de M. Le Dren. Le maire a donné un exemple d'échange entre la population locale et les nouveaux arrivants : des ateliers de cuisine, où les Roms ont appris à cuisiner à la française et où les Françaises ont appris à préparer des plats romani²⁸⁶ ».

99. Il est essentiel d'envisager des mesures globales et viables pour améliorer la situation des communautés roms, surtout des plus vulnérables. En Italie, le gouvernement régional d'Emilie-Romagne a récemment adopté une décision positive en débloquent 1 million d'euros pour remplacer les campements de nomades et fournir un logement durable et convenable aux Roms. La mesure prévoit également une aide sociale et éducative pour les familles, une médiation sociale et une action de prévention des conflits²⁸⁷.

100. La participation politique des Roms au niveau local est également importante pour renforcer la volonté et l'engagement politiques dans les processus d'intégration des Roms. A Agia Varvara en Grèce, des conseillers municipaux roms – actuellement au nombre de trois – sont élus régulièrement depuis 1975. C'est aussi à Agia Varvara que se trouve la plus ancienne organisation rom de Grèce, créée en 1939. La présence de conseillers roms et des organisations roms fortes contribuent à une meilleure représentation des revendications des Roms ; surtout, elles améliorent la situation de la communauté rom locale, considérée comme l'une des mieux intégrées en Grèce²⁸⁸.

101. Il importe également d'élaborer des contre-discours pour lutter contre les clichés sur les Roms. Une des solutions consiste à éduquer les populations via les programmes scolaires. En Espagne, le gouvernement régional de la **Castille-et-León** a ainsi décidé d'inclure la culture romani dans les programmes scolaires dès la rentrée prochaine²⁸⁹.

102. Il convient de noter que le Conseil de l'Europe agit pour identifier les bonnes pratiques locales. Le prix Dosta ! du Congrès récompense les communes pour leur engagement et les résultats positifs de leurs efforts pour améliorer la situation des communautés roms locales. En 2015 (5^e édition du prix célébré depuis 2007), quatre villes ont été distinguées : Gand (Belgique), Kragujevac (Serbie), Reggio d'Emilie (Italie) et Madrid (Espagne)²⁹⁰.

286 http://cloud2.snappages.com/ecc3fa83da15cf423fe3aaa342f545fa355b24f3/Seminar%20report_241013.pdf

287 <http://www.regione.emilia-romagna.it/notizie/2016/febbraio/rom-e-sinti-un-milione-per-soluzioni-abitative-alternative-ai-grandi-campi>

288 Entretien avec Manolis Rantis de l'association Rom Network en Grèce.

http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/leri_community_summary_-_aghia_varvara_-_greece_-_en_0.pdf

289 http://www.abc.es/espana/castilla-leon/abci-educacion-introducir-cultura-gitana-curriculo-escolar-201602121919_noticia.html

290 <http://www.roma-alliance.org/en/page/181-5th-dosta-congress-prize-for-roma-inclusion-awarded.html>